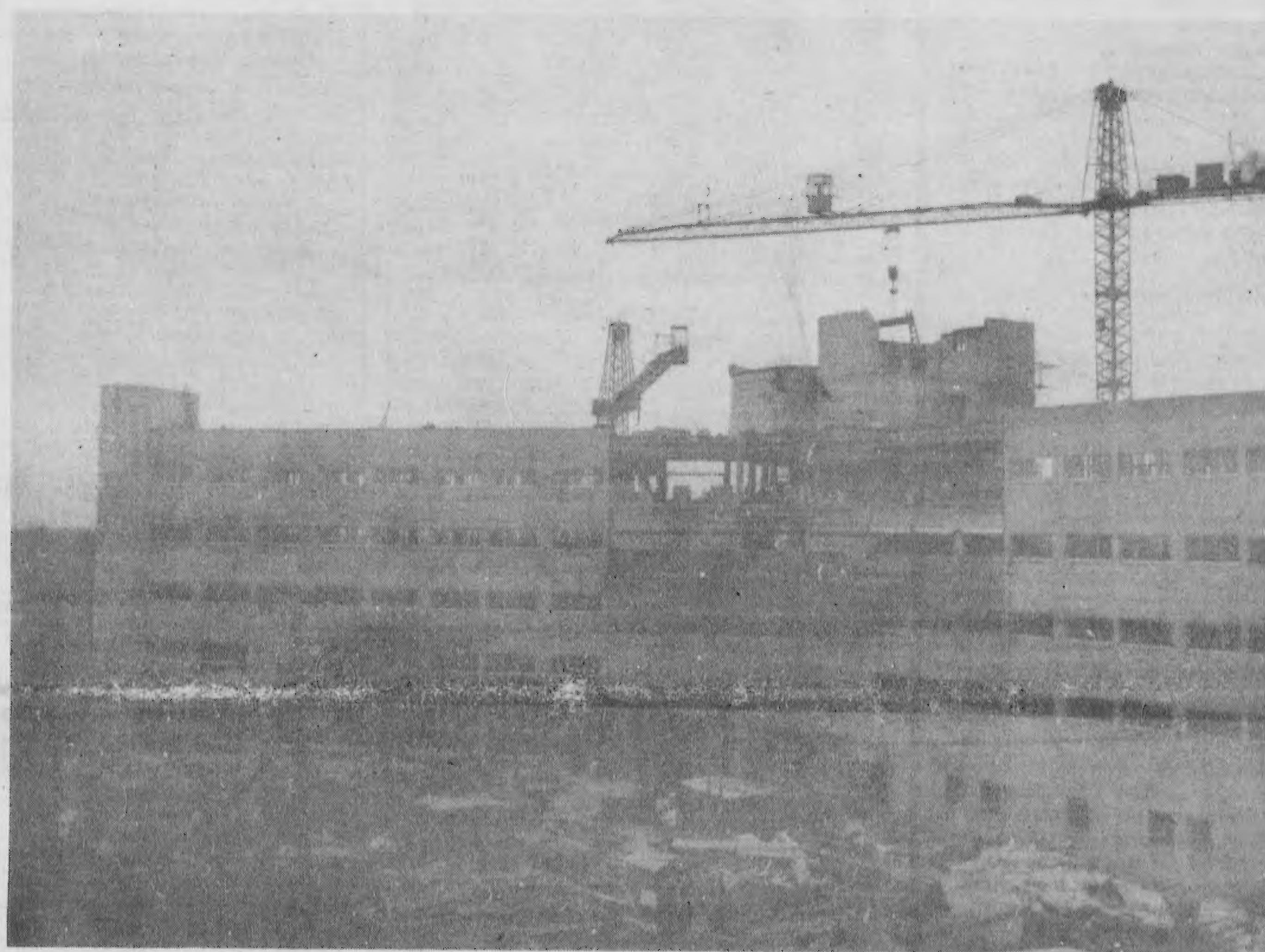


LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 3 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 19 AVRIL 1972 15¢



Il est à remarquer dans la photo les progrès de la construction de l'hôpital Taché. On prévoit que la construction sera terminée vers le mois de septembre. L'édifice, qui aura coûté $3 millions, contiendra environ 200 lits.

LE COLLÈGE - L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE
page 3

"Vous m'en direz tant"
page 3

Perspectives-Jeunesse en branle
page 3

communiqué

Suite au départ de M. Arthur Dupuis, comme rédacteur du journal "La Liberté", le Conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée annonce la nomination de M. Hubert Pantel comme responsable de la rédaction, par intérim.

Après mûre réflexion et afin de mieux répondre aux besoins des Franco-Manitobains, le Conseil d'administration a décidé d'embaucher un rédacteur d'expérience et de carrière. Le Conseil d'administration annoncera la nomination du nouveau rédacteur, dès qu'il sera choisi.

Le Conseil d'administration souhaite que les lecteurs de "La Liberté", les média d'information, de même que les correspondants fassent confiance à M. Hubert Pantel, durant cette période de transition.

L'AIDE PUBLIQUE AUX ÉCOLES PRIVÉES ?
page 5

brasse et cuit...

Hubert

Même au Québec on parle de l'institut pédagogique au Collège de St-Boniface. Dans un hebdo de Montréal la semaine dernière, le sujet était traité sous le titre "Ça swing! Nos minorités 'watchent' leur français". On dit dans l'article que "ça va parler en français en titi au Manitoba. Peut-être plus qu'à Montréal". Entre parenthèses, l'article parut dans une section intitulée "La page des bonnes nouvelles".

Le système d'éducation est loin d'être parfait, surtout sur la question de centralisation. C'est du moins le point de vue de certains parents de La Salle et de Dunrea. On a appris la semaine dernière que la Division Scolaire de la Rivière Seine voulait fermer l'école de La Salle et envoyer les étudiants à l'école de Saint-Norbert. Cette semaine, on apprend que la division scolaire de Dunrea aimerait envoyer la 7e et la 8e année à un autre village, Killarney. Et encore dans d'autres écoles on parle de réduire le personnel et de supprimer certains privilèges. Finalement, pour s'éduquer, je crois qu'il serait aussi bon de rester chez soi et de regarder "Sesame Street".

Notre journal aimerait mettre sur pied une page du genre "page féminine", mais qui pourrait aussi bien être appelée "La famille" ou "Le foyer", ou encore un autre nom. S'il y avait des dames intéressées à s'occuper de cette page, s'il vous plaît nous écrire. Je vous suggère aussi de trouver et lire dans ce numéro l'article intitulé "Les amis de Bicolo" – pour vous indiquer un peu le genre de travail requis à la préparation d'une page régulière.

M. Eugène Mulaire de St-Lazare aimerait faire venir les majorettes de Shawinigan. Il aimerait cependant avoir de l'aide des autres villages et des autres personnes. Contactez M. Mulaire si vous pouvez l'aider.

Le Ministre des affaires universitaires, M. Saul Miller, annonçait cette semaine l'introduction d'une nouvelle sorte de bourse pour les étudiants poursuivant des cours en français. Ces bourses sont offertes en vue de promouvoir le bilinguisme dans le domaine de l'éducation. On offre une bourse qui défraie les dépenses de voyage pour un étudiant qui ne peut pas poursuivre ses cours universitaires dans sa langue au Manitoba (qui doit être une langue officielle). Par exemple, un étudiant qui voudrait suivre des cours en droit dans une institution française devrait probablement aller au Québec. A ce moment-là, il est éligible pour une de ces bourses-voyages.

Il y a du nouveau dans le journal cette semaine. Il s'agit de la chronique "Vous m'en direz tant", une chronique de l'Office de la langue française par Louis-Paul Béguin. C'est une chronique intéressante qui se propose comme but de corriger les formes fautives utilisées dans le langage. A ne pas manquer.

L'on peut dire une chose de bien au sujet des grèves de Radio-Canada. C'est que, à CKSB, la programmation est drôlement plus intéressante avec les émissions locales, surtout les émissions du soir. Bravo donc à l'équipe de CKSB. Reste à savoir si la programmation sera toujours aussi bonne quand Radio-Canada "assumera" la direction de CKSB d'ici peu de temps.

LES AMIS DE BICOLO

Les amis de Bicolo sont nombreux, mais il y en a 4 en particulier qui sont étroitement liés à l'existence de cet héros de la jeunesse.

Il s'agit de 4 personnes de St-Pierre, Mmes Cécile Mulaire, Monique Forgues, Rosemarie Beaudry et Mlle Nicole Bournival. "Le petit coin" est leur initiative et elles font tout le travail bénévolement.

Le travail fut commencé en décembre 1971 et Bicolo a fait son apparition dans le journal au mois de janvier 1972. On présentait Bicolo avec trois buts en vue:

1) encourager la lecture; 2) encourager les jeunes à travailler, à s'amuser en français hors des classes; 3) faire connaître et aimer le journal. La réussite semble quasi évidente, puisque après 3 mois d'existence, le Club Bicolo compte 650 membres. Parmi ces membres, on en retrouve 14 au Québec, 1 en France, 1 aux Etats-Unis, 2 des Territoires du Nord-Ouest, 4 de l'Alberta et environ 60 de la Saskatchewan.

Les responsables de Bicolo se réunissent à toutes les deux semaines et préparent 3 ou 4 pages de Bicolo. Entre temps, elles sont attentives aux journaux, revues, pour de nouvelles idées, le travail comporte du dessin, des concours, faire des cartes de membres, choisir des prix, etc.

Les 4 responsables sont très heureuses du club, de la grande réponse des jeunes. Elles aimeraient avoir des commentaires, des suggestions d'autres personnes, des parents, des professeurs. On encourage aussi les plus jeunes et les plus vieux à s'inscrire.



De gauche à droite, Mme Monique Forgues, Mme Rosemarie Beaudry, Mme Cécile Mulaire, Mlle Nicole Bournival.

De l'air prend forme...



Première rangée: Michel Audette, Jean-Pierre Privé, Paul Sherwood, Guy Corriveau et Norman Lemoing. Deuxième rangée: Lina Bohémier, Michelle Grégoire, Jocelyne Fontaine, Suzanne Forest, Nicole Bourgeois. Troisième rangée: Jean-Pierre Noël, Richard Simoens, Joanne Dumaine, Francine Marchildon, Lise Gaboury. Quatrième rangée: Philippe Le Dorze, Roger Lafrenière, Murielle Fisette, Mariette Chartier, Charlotte Laurin.

Plusieurs voyages-échanges avec des groupes de l'Est sont déjà organisés. Un de ceux-ci est l'échange Collège de Saint-Boniface - Pointe-Gatineau, Québec, qui aura lieu du 26 juin au 14 juillet.

Accompagnés de deux moniteurs, vingt jeunes d'entre 13 et 15 ans partiront le 26 juin pour arriver à Pointe-Gatineau le 27. Ils prendront le chemin du retour le 4 juillet, accompagnés des jeunes de Pointe-Gatineau. Ces jeunes demeureront à Saint-Boniface jusqu'au 14 juillet, ce qui permettra davantage aux deux groupes à se connaître et à s'amuser ensemble.

La responsabilité du voyage repose sur Soeur Cécile Granger du Collège, mais les jeunes (que vous voyez sur la photo) semblent bien prêts à faire de ce voyage une réussite. Ils ont déjà fait un lave-auto samedi pour défrayer une partie des coûts. Mais même sans beaucoup d'argent liquide, les voyages-échanges apportent toujours une certaine satisfaction à ceux qui en font partie. A ces jeunes du Collège, on espère un voyage sans pareil...

Juge A. Monnin au Conseil de la Vie française

Voici résumé le rapport que l'honorable Juge A. Monnin présentera au Conseil de la Vie française, les 21 et 22 avril, à Ottawa.

"Le Manitoba français a été témoin de changements importants depuis 1969. Quelqu'un a même dit que les Franco-Manitobains avaient enfin obtenu la permission de quitter le maquis. C'est exact.

Des amendements à la loi scolaire ont mis le français et l'anglais sur un pied d'égalité en tant que langue d'enseignement et à certaines occasions permet l'usage de cette langue comme langue d'administration. Le ministère de l'éducation est maintenant doté de comités consultatifs concernant les deux langues française et anglaise.

Les fonds mis à la disposition des provinces par le fédéral pour l'enseignement des langues minoritaires ont contribué l'an dernier plus de $1,023,000 à la caisse provinciale. Ces argents sont répartis entre l'administration provinciale, le français langue seconde (French) et le français langue de la minorité. Malheureusement, la part du lion est allée au français langue seconde (french).

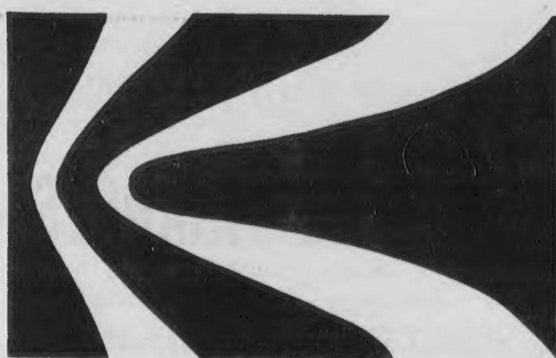
Le ministère de l'éducation a mis sur pied un secteur français avec directeur et deux conseillers à la programmation: un pour le primaire et l'autre pour le secondaire. Une bibliothécaire francophone va s'occuper d'une bibliothèque pédagogique. Grâce à la générosité de la France, nous bénéficions des services d'un attaché culturel, d'un conseiller pédagogique et d'un journaliste-coopérant.

Les divisions scolaires à prédominance francophone doivent se faire tirer les oreilles pour enseigner plus de français, celle de Saint-Boniface est en avant des autres. La section secondaire du Collège de St-Boniface est maintenant école publique. L'été dernier, 25 professeurs de "french" et de français ont fait un stage de six semaines en France, un autre groupe identique en fera de même cet été. L'été dernier, le Département d'éducation a organisé une semaine de recyclage pour les enseignants français. Ce stage sera répété cet été.

Eu égard aux fêtes du centenaire de l'entrée du Manitoba dans la confédération, les gouvernements fédéral et provincial ont chacun contribué $500,000 pour la construction d'un centre culturel franco-manitobain, cette construction débutera en juin. A Ste-Anne, le comité rural d'environ 1,150 âmes a projeté la construction d'un centre culturel. Récemment, le gouvernement fédéral et la province ont annoncé leur participation dans l'ouverture, dès l'automne 1972, d'un institut pédagogique. Les Educateurs franco-manitobains ont obtenu un nouveau statut de l'association provinciale des éducateurs.

L'agglomération du grand Winnipeg est maintenant régie par une seule corporation municipale. La ville de St-Boniface n'existe plus. Dans cette même communauté, la signalisation routière devra se faire dans les deux langues. Toutefois, la ville a plus d'autorité au sujet de la langue française qu'en avait l'ancienne ville de St-Boniface."

La liste des prix de la régie des alcools est rédigée en partie dans les deux langues; les ministres et sous-ministres francophones affichent aux portes de leur ministère leur titre dans les deux langues. Radio-Canada a maintenant plus de 4 h 1/2 de programmation locale en français à Winnipeg."



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

La nouveauté cette semaine est une chronique sur le bon parler français. Cette chronique paraîtra chaque semaine, dans le but de mieux desservir nos lecteurs.

Le français et la publicité

C'est à juste titre que l'Cffice de la langue française s'est félicité des résultats du sondage sur la langue de la publicité, en concluant que la compréhension du message est proportionnelle à la qualité du français. Toute langue connaît plusieurs niveaux, de la langue populaire à la langue technique. Les résultats du sondage ont indiqué la préférence de la population pour une langue publicitaire soignée. Il est opportun de souligner qu'il n'est pas dans l'intérêt des Québécois d'utiliser seulement comme moyen de communication une langue française à son plus bas niveau. Or, il semble que c'est justement ce qui se produit depuis quelque temps dans la publicité diffusée au Québec. Ce genre de promotion commerciale fourmille d'expressions joualisantes, de slogans d'un goût douteux, écrits dans une langue pauvre et démembrée. Le rédacteur publicitaire se sert trop souvent du joual pour vanter tel ou tel produit. Il oublie que dans l'information, qu'elle soit publicitaire ou autre, il y a le mot formation. En outre, la langue est un bien qui appartient à tous. A ce titre, l'Etat doit s'en préoccuper et la faire respecter. Ce qui me rappelle la réclame d'une maison d'appareils sanitaires qui encourageait les Québécois à acheter ses produits en leur promettant "La luxure dans la chambre de bain". Promesse de délices babyloniennes? Trève de plaisanterie. Il n'est pas question d'empêcher les gens de s'exprimer comme ils peuvent, mais pour le moins, l'Etat ne peut se désintéresser de la qualité de la langue commune, de même qu'il ne peut refuser d'entretenir les parcs publics et de rénover les bâtiments historiques. L'Office de la langue française a pour mission de veiller à ce que la langue française, qui fait partie du domaine public, soit conservée en parfait état, pour que le Québec de demain profite d'une langue tout au moins aussi correcte que celle d'hier. Ne pas signaler les dangers de la détérioration du français publicitaire dans les média d'information serait, pour l'Office, faillir à son devoir. Une langue joualisante, remplie de vocables anglais faisant double emploi, ne pourrait résister longtemps à la langue anglaise, solide et fertile. Ce serait la lutte du pot de fer contre le pot de terre. Et l'on sait comment elle finit, celte lutte-là.



Pourquoi dire all aboard quand "en voiture" est l'expression française correcte?

Mots à corriger

Vocabulaire de la fonction publique

Formes fautives	Formes correctes
Les employés civils	Les fonctionnaires
Poster une notice de concours	Afficher un avis de concours
La feuille de temps	La feuille de présence
Le fonds de pension	La caisse ou le régime des rentes
Les bénéfices sociaux	Les avantages sociaux
Le break	La pause café

C. S.-B. et l'ÉCOLE PÉDAGOGIQUE

Le mardi 11 avril, dans les cadres du recrutement et de la publicité, 7 membres du Collège de St-Boniface se rendaient à Ste-Anne pour adresser la parole à environ une centaine de personnes. • Etaient présents M. Roger St-Denis, recteur; M. Lionel Fréchette, doyen; M. Norbert Girardin, professeur; l'abbé Rocan, chef du département de publicité; Régis Gosselin, président du conseil des étudiants; Jacqueline Allard et Léo Teillet, deux étudiants.

Le but de la rencontre, tel qu'énoncé par M. Girardin, était de faire connaître en général les buts du Collège. "L'image du Collège aujourd'hui est totalement différente de l'image du Collège d'y il a 25 ans", disait M. Girardin. Il a laissé au doyen et au recteur le soin d'expliquer cette image.

Pour établir le statut du Collège, M. St-Denis l'a défini comme' le campus français de l'Université de Manitoba". Les cours offerts sont les mêmes que ceux de l'Université, bien qu'ils ne soient pas aussi nombreux. Au sujet de l'Institut pédagogique, l'entente avec l'Université de Manitoba permet au Collège d'offrir le certificat d'enseignement et éventuellement le Bachelier en éducation. Aussi des négociations entre les provinces voudraient que le certificat d'enseignement du Collège soit reconnu partout.

M. Fréchette a souligné un but important de l'éducation, soit le côté "développement de la personnalité". Encore là le Collège offrirait plus que l'Université de Manitoba, parce que au Collège il y a plus de contacts personnels. Un élève dans 200 les connaît et s'épanouit mieux qu'un élève dans 15,000. Aussi la situation du Collège est importante, à savoir que le Collège n'est pas isolé, dans son propre petit monde, comme l'est le Campus de l'Université de Manitoba. Etre à St-Boniface permet de participer dans une foule d'activités, culturelles ou autres.

La discussion a aussi porté sur les cours d'extension, où un professeur se déplace pour aller enseigner, s'il y a un nombre suffisant d'élèves. C'était le cas à Ste-Anne cette année, alors que M. Girardin se rendait à Ste-Anne pour enseigner un cours de psychologie. Evidemment, on ne peut pas enseigner n'importe quel cours, puisqu'il y a des prérequis. Mais le doyen a bien laissé entendre que le Collège était encore prêt à offrir des cours d'extension, à Ste-Anne tout comme ailleurs.



M. Roger St-Denis, recteur du Collège.

CONGRÈS DES AMÉRIQUES FRANCOPHONES

"Soyez fiers de votre langue, parlez français aujourd'hui et toujours", c'est ainsi que M. Edwin Edwards, gouverneur de la Louisiane, s'adressait aux congressistes des Amériques francophones qui viennent de se réunir durant quatre jours à Lafayette, Louisiane. Il y avait là des Français (M. Ph. Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, représentait la France), des Canadiens-français (M. R. Collet, président de la S.F.M., représentait le Manitoba), des Acadiens, des Haïtiens, des Français de la Martinique et de la Guadeloupe, de la Guyane et du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

"Je suis content, a encore dit M. Edwards, de saluer la renaissance de la langue française en Louisiane, et je suis content de le faire dans ma langue maternelle."

Après avoir remarqué le rétrécissement du monde par suite du développement des moyens de communication, il a déclaré: "Un américain qui connaît deux langues sera en demande partout dans le monde." Il voit dans la reconnaissance du français, en dehors de la valeur culturelle, des avantages économiques.

Pour sa part, M. Malaud a déclaré notamment: "La francophonie est un état d'esprit qui n'est nullement l'apanage de mon pays... Ce n'est d'ailleurs pas nous, Français, qui avons pris l'initiative de regrouper les pays entièrement ou partiellement de langue française au sein de l'organisation internationale désintéressée: l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Le Secrétaire d'Etat a tenu à souligner que "ce congrès constitue un élément important de rapprochement des cultures anglaise et française".

PERSPECTIVES - JEUNESSE EN BRANLE

La sélection des quelque 3,000 projets qui seront subventionnés cette année par Perspectives-Jeunesse atteint la phase finale. Le choix définitif sera rendu public entre le 17 avril et le 1er mai par le Secrétaire d'Etat, Gérard Pelletier.

Les 19,112 projets soumis avant le 8 mars dernier ont été analysés à Ottawa par l'équipe de Perspectives-Jeunesse, soit 230 personnes d'Ottawa et des diverses régions du pays. Chaque projet doit être réalisable entre le 15 mai et le 15 septembre, peut prévoir $90 par semaine-homme pour les étudiants universitaires et $60 pour les étudiants du niveau secondaire; le budget administratif ne doit pas dépasser 10% du coût total des opérations à moins de circonstances exceptionnelles.

Quelque 30,000 jeunes Canadiens profiteront cet été du programme de Perspectives-Jeunesse dont le budget est de $34 millions. Perspectives-Jeunesse s'inscrit dans le cadre des programmes d'été du gouvernement fédéral pour créer des activités et des emplois pour les jeunes Canadiens.





ÉDITORIAL

LE GUET-APENS DES COMPAGNIES DE FINANCES

"Les compagnies de finances visent votre bien." Le double-sens inculqué dans cet énoncé reflète l'aspect "fausse représentation" des compagnies de finances. Ces compagnies veulent-elles que vous "soyez bien" ou veulent-elles "avoir votre bien" (fortune)?

La raison d'être des compagnies de finances se trouve dans le concept publiciste "achetez maintenant, payez plus tard". Le consommateur peut virtuellement tout acheter sans en avoir les moyens. Le publicitaire, expert en la création des besoins, sait amplifier la valeur du produit et réduire le sacrifice que le consommateur aurait à faire pour l'obtenir. Le consommateur non-averti achète à crédit, s'endette et finalement doit se débattre avec des comptes à payer. Vous connaissez sans doute des gens pris dans une situation semblable. Et c'est alors que les compagnies de finances cherchent à attirer dans un guet-apens le consommateur.

La publicité des compagnies de finances cherche d'une part à camoufler le taux d'intérêt réel sur l'emprunt, et d'autre part à attirer le consommateur, à gagner sa confiance en multipliant les raisons pour lesquelles il devrait emprunter d'une compagnie de finances.

Le consommateur peut facilement obtenir de l'argent puisque "une bonne raison pour emprunter est une bonne raison pour prêter". Tous les achats sont rendus possibles par "la grande amie des consommateurs", la compagnie de finances qui, nous assure-t-elle, "croit en nous".

La partie est gagnée. Le publicitaire a faussé la raison du consommateur, lui a fait adopter une échelle des valeurs autre que la sienne. Ses ressources pécuniaires épuisées, le consommateur se rend à une compagnie de finances.

LA VÉRITÉ

Les compagnies de finances s'approvisionnent auprès des banques et de leurs compagnies-mères à des taux d'intérêt n'excédant pas 10 p.c. Puis elles prêtent ces sommes aux consommateurs à des taux d'intérêt de 15 p.c. à 40 p.c.

Au Canada, les compagnies de finances ont réalisé l'année dernière un profit net de $72,000,000.00. A la lumière de cette vérité, n'est-il pas plus sage de croire que les compagnies existent pour faire leur propre fortune plutôt que pour veiller aux intérêts des consommateurs?

Examinons un cas concret. M. Untel emprunte $2,000.00 d'une compagnie de finances. Il devra rembourser cette somme en 36 paiements mensuels de $75.00 chacun. Pas de problèmes, du moins pour les quelques premiers mois. Puis les difficultés apparaissent — le chômage, la maladie. Les paiements sont retardés et les intérêts s'accumulent. Le résultat: trois ans plus tard, M. Untel doit encore $1,600.00 à la compagnie de finances, même s'il a déjà remboursé 75 p.c. du montant emprunté! Et puis la compagnie "amie des consommateurs" exerce de grandes pressions pour se faire rembourser.

Les cas de ce genre sont multiples. "Vous êtes en bonnes mains avec..." "on croit en vous" ...ce sont de belles devises, de belles phrases à effet qui, en fin de compte, sont dépourvues de tout sens véridique.

Voici, à la lumière de la loi, quelques faits intéressants à noter:

— lorsque vous contractez un emprunt avec une compagnie de finances, la compagnie doit vous donner le taux d'intérêt réel.

— l'agent de la compagnie ne peut pas vous déranger, pour la perception des comptes, après 9h00 le soir, avant 7h00 le matin, ou le dimanche.

— l'époux d'une femme mariée n'est pas, par simple raison d'être son mari, responsable des dettes contractées par sa femme avant son mariage.

— si la compagnie a l'intention de prendre possession de votre automobile pour raison de comptes non payés, elle doit vous en avertir à l'avance.

Il existe plusieurs autres lois qui ont comme but principal la protection du consommateur. "Le bureau du consommateur" existe à Winnipeg depuis deux ans. Pour les renseignements ou de l'aide, vous pouvez le contacter en signalant: 956-1010.

La meilleure façon de se protéger est de se renseigner avant de contracter un emprunt. Le consommateur averti saura éviter le guet-apens.

Hubert Pantel

TRIBUNE LIBRE

le 13 avril 1972

L'ex-rédacteur,

Immédiatement après l'interview de "Au Point" ce soir avec M. Arthur Dupuis, suivi des nouvelles de téléjournal annonçant le congédiement de ce dernier et son interprétation des raisons inconnues, je m'empresse de vous envoyer cette lettre espérant que quelqu'un aura vitement l'influence de convaincre M. Dupuis de continuer à demeurer dans l'ouest au service des canadiens-français. Bref, il y en a eu assez des nôtres de semblable calibre que nous avons tant besoin qui nous ont échappé vers l'Est, peut-être pour aussi des raisons encore inconnues.

Je respecte, surtout par expérience, l'important privilège d'un employeur de congédier un employé.

Les opinions publiques de ce congédiement seront certes très variées et tempétueuses et je m'en tiens seulement à ce qu'un effort soit fait pour garder dans notre milieu un ancien produit de notre paroisse de St-Jean-Baptiste.

Serait-ce une solution pacifique que M. Dupuis achète le journal. Pourquoi lui aussi n'aurait pas de fonds du Secrétariat d'Etat pour la cause française.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Dupuis, anciennement de La Liberté, l'avant-gardiste de ce journal qui s'est intéressé du développement de nos centres canadiens-français pour ensuite reporter dans notre journal. Ici je parle d'une expérience personnelle. .

Espérons que nous aurons un "brasse et cuit" bien assaisonné, beaucoup d'intéressantes nouvelles de goût et variées et un éditorial avec des directives déterminées, au point, réveillé et compréhensif.

Bernard Sabourin,
Gérant-Général.



Saint-Boniface,
le 13 avril 1972.

Ce soir le 13 avril en regardant "Au Point" à la télévision, j'ai été terriblement froissée par mon ou mes compatriotes inconnus, responsables du congédiement du rédacteur de La Liberté M. Arthur Dupuis. Le procédé de congédiement a été inhumain, écoeurant même. Toutefois, je n'en fus pas surprise, j'ai déjà été "échaudée" moi aussi.

Qu'il y ait organisation broche à foin, j'en suis certaine. J'ai téléphoné aux bureaux de La Liberté pour mettre une annonce commerciale dans le journal, personne ne pouvait me renseigner sur les prix. J'ai laissé mon numéro personne ne m'a rappelée.

La semaine dernière je me suis rendue personnellement aux bureaux La Liberté. J'ai fait mettre l'annonce en question pour trois mois, à renouveler et cela en remerciements à M. Dupuis pour un article qu'il a écrit et qui a paru le 8 mars dernier "Les Mésanges pour apprendre à aimer". J'ai aussi renouvelé mon abonnement pour deux ans. J'ai aussi écrit à M. Dupuis pour le remercier et aussi le féliciter car La Liberté devenait plus jeune, plus vivante et porteuse d'idées.

Je ne cancellerai pas mon abonnement pour le moment... Mon annonce ne sera certainement pas renouvelée et cela en protestation contre vos procédés peu chrétiens.

Une compatriote échaudée par les siens à quelques reprises,

Rita Valcourt, institutrice et responsable des "Mésanges"

LES DROGUES ET LE VIEILLISSEMENT

Si vous approchez de l'âge mur et que vous prenez quelques verres avec des amis après le travail, vous avez peut-être remarqué que vous avez la vue brouillée plus vite qu'autrefois.

Si, votre coeur ayant fait des siennes, le médecin vous a recommandé de réduire votre consommation d'alcool, vous avez peut-être remarqué que, de toutes façons, vous ne pouviez boire autant qu'avant sans que la tête vous tourne.

Il peut arriver aussi si, vous prenez des médicaments prescrits par le médecin, qu'un Martini vous frappe tout-à-coup en plein front et vous laisse tout étourdi durant plusieurs heures.

Si ces choses vous arrivent, prenez garde.

Vous êtes au nombre des personnes chez qui, pour quelque raison que ce soit, la tolérance à l'alcool baisse.

"A mesure qu'on vieillit, les quantités d'alcool qu'on peut absorber sans devenir ivre diminuent, a dit M. Phil Farmer, Directeur du Conseil canadien de la sécurité. Il semble que l'organisme soit incapable de tolérer l'alcool aussi bien que dans la jeunesse. La vue, la rapidité de réaction, etc, sont moins bonnes, par suite d'un phénomène naturel de vieillissement qui se manifeste chez la plupart des gens. La consommation d'alcool altère ces fonctions encore plus, au point d'être dangereuse."

Qu'on soit jeune ou vieux cependant, il existe d'autres situations dans lesquelles il faut faire très attention aux effets de l'alcool.

"Par exemple, toute personne qui souffre d'une atteinte quelconque à la santé devrait mesurer soigneusement la quantité d'alcool qu'elle absorbe, a dit M. Farmer. Ceci comprend les gens qui ont la vue ou l'ouïe basse, qui souffrent de durcissement des artères, d'affections cardiaques, de diabète, d'épilepsie et autres affections."

N'oublions pas non plus que les drogues et l'alcool peuvent constituer un mélange puissant.

Une personne qui prend des médicaments tels que les tranquillisants, ou des remèdes pour la pression sanguine, les allergies ou même le rhume, peut se trouver particulièrement susceptible à l'alcool, même pris en petites quantités. Si vous êtes dans cette catégorie, et que vous conduisez après avoir pris un verre, il est important d'obtenir l'avis d'un médecin.

Il n'est pas rare qu'une personne prenne deux ou trois tablettes antihistaminiques durant une journée pour aider à combattre un rhume. Les antihistamines sont parmi les drogues qui peuvent produire des effets secondaires comme l'inattention, la confusion et la somnolence.

Il est très commun aussi

Suite à la page 20

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL, Rédacteur — Gérald DORGE, Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

ENQUÊTE ÉCLAIR

L'AIDE PUBLIQUE AUX ÉCOLES PRIVÉES?

L'aide gouvernementale aux écoles privées est un sujet chaudement discuté et disputé. Vu l'intérêt manifeste de la question, nous présentons ici quelques commentaires sur ce sujet.

Paulette Jubinville

"Il me semble que le système d'éducation ne doit pas être trop rigide. Il faut un système suffisamment souple dans le système de l'école publique. Mais on n'a pas besoin d'imposer un coût supplémentaire aux parents



Paulette Jubinville

et aux maîtres qui peuvent avoir besoin de quelque chose de spécifique pour leurs enfants, car il y a sûrement des besoins particuliers pour des enfants, par exemple pour les Juifs qui voudraient enseigner la religion juive à leurs enfants. Dans le système actuel, il faudrait que les parents payent pour les écoles privées. J'aimerais voir un système suffisamment flexible pour que tout le monde soit content sans avoir jamais à se quereller pour des questions d'argent. Par ailleurs, je sais qu'une école privée a déjà apporté quelque chose à des groupes d'étudiants. Mais démissionner à cause de la question des écoles séparées et de l'aide publique aux écoles privées, je suis désolée de voir qu'un gouvernement ne puisse pas être magnanime pour pouvoir accepter ces questions là. Il faut que cela se fasse, mais que les gens soient suffisamment avertis de la question."

Mme Ermelle Giguère

– "Mon fils est allé à la Maternelle chez les Oblates. C'était la seule école privée canadienne-française. Il y a fait sa première année. De là, il est allé à l'Ecole publique Marion, parce qu'on me disait que les Oblates allaient fermer. Mon enfant, ce n'est pas un numéro, mais un individu; c'est pour cela que je suis contre les écoles publiques. Ce qu'on doit apprendre à l'école ce n'est pas un savoir, mais comment s'en servir dans la vie et comment aimer l'école; or il ne l'aime pas. On se cherche et on se trouve dans une école privée, alors que dans les écoles publiques, on se perd. D'ailleurs, il n'y a pas de surveillance dans une école publique pendant les récréations; le jeu n'est pas organisé. Les gens qui sont contre les écoles privées n'y sont pas allés. Je dis bravo à M. Desjardins. Et il est pour nous et je l'appuie totalement, ainsi que M. Schreyer. Dans une école privée, on a formé des gens qui ont fait quelque chose dans la vie. En ce qui concerne l'aide publique aux écoles privées, il faudra donner notre part, mais pas plus que les Anglais. Nous, les parents, si on n'est pas capable de trouver une école privée à St-Boniface, mon enfant ira à Winnipeg, dans une école privée canadienne-française. Ce ne devrait pas être une charge pour les parents; c'est un plaisir pour moi de prendre en charge mon enfant; je m'intéresse beaucoup à l'école Taché et à la S.F.M.; ce sont eux qui ont gardé l'école Taché."



Mme Ermelle Giguère



Curé Raymond Roy

Curé Raymond Roy

– "C'est non seulement un débouché comme autrefois, pour nous autres chrétiens, mais les écoles séparées ou libres, comme on aime mieux les appeler, sont le contre-poids des grandes divisions scolaires, comme il en existe aux Etats-Unis et au Manitoba, en particulier; car je crois que cela devient l'anonymat. Avec l'école paroissiale ou libre, les parents ont le moyen de retourner à l'autorité compétente des professeurs. Les paroissiens sont connus des gens. Il va falloir qu'on copie le programme des écoles paroissiales pour avoir un meilleur système d'éducation. Je voudrais que l'école publique rétrécisse ses divisions scolaires. Or l'école paroissiale peut lui montrer la dimension des relations humaines à grandeur d'homme. Ces grandes divisions scolaires ne correspondent pas aux besoins des gens; ce qui ne veut pas dire que je suis contre l'école publique; au contraire, elle peut s'inspirer de l'école paroissiale. Les parents actuellement, ceux qui ont vécu cette expérience de l'école paroissiale ne voudraient pas changer. Ceux qui ne l'ont pas connu ont toutes sortes de tabous contre elle. Je suis pour l'aide publique; c'est une application logique du principe de l'école paroissiale. On ne peut pas demander aux maîtres et maîtresses d'enseigner pour rien sous prétexte d'écoles paroissiales. Sur le plan humain, si l'on veut être honnête, il faut donner un salaire selon les compétences; on ne peut pas demander aux citoyens de financer par le truchement de la quête les écoles paroissiales; ils payent des impôts et c'est normal qu'il y ait une aide publique."

Claude Saindon

– "Bien, je suis contre le principe des écoles séparées parce que si on accepte l'aide aux écoles séparées on accepte le fait que il y a des difficultés dans le système d'éducation qu'on ne peut pas résoudre. Mais je ne crois pas qu'on ne puisse pas résoudre ces problèmes.

Ils veulent avoir des écoles séparées pour engager les professeurs qu'ils veulent. Les divisions engagent les professeurs, les professeurs sont envoyés dans les écoles, et les écoles n'ont rien à dire, ou presque rien à dire. Peut-être que les divisions sont trop grandes. Il devrait y avoir un système pour que le principal de chaque école puisse avoir le droit d'interviewer chaque professeur pour voir s'il est acceptable pour l'école.

Pour la religion, c'est un problème assez grave. Je pense qu'il devrait y avoir la même chose que les langues. Quand on a un groupe assez suffisant, on devrait avoir le droit d'enseigner la religion quand on veut. Faudrait quelque chose de semblable au bill 113 pour la religion. Il faudrait intégrer la religion dans le système d'éducation.

D'autres écoles sont séparées parce qu'elles veulent enseigner d'une différente façon. Je ne suis pas d'accord à ce qu'ils aient de l'aide pour ça. S'ils trouvent vraiment qu'ils devraient changer le système d'éducation, qu'ils le fassent par le système démocratique, qu'ils présentent leur point de vue à un comité permanent d'éducation qui



Claude Saindon

ferait des révisions sur le système d'éducation. Qu'ils essaient d'intégrer leur méthode dans le système public. Si ce n'est pas accepté c'est que ça ne vaut pas la peine.

Les divisions scolaires sont trop grandes, les écoles sont trop grandes. C'est pourquoi il est difficile de garder de la discipline. Je suis d'accord qu'il y a des difficultés, mais je crois qu'on pourrait les résoudre, pour enlever la nécessité des écoles privées qui provient d'un fait de discipline, de religion et d'administration.

AVIS AUX PARENTS

Sur la demande et en collaboration avec l'association des Parents-Maîtres du Manitoba, la commission scolaire distribua dernièrement un questionnaire à tous les parents des élèves de la division les invitant à faire leurs commentaires sur la question de fumer dans les écoles.

Avec la coopération de l'association Parents-Maîtres de l'école Prendergast et le Conseil des Etudiants de l'Institut Collégial Louis Riel, les commissaires ont réussi à compléter leur étude sur ce sujet.

Etant donné la forte opposition enregistrée, la commission scolaire désire aviser tous les parents qu'elle continuera sa ligne de conduite actuelle qui consiste à interdire le fumage dans les écoles de la Division.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui participèrent et firent du relevé un véritable succès.

- Communiqué -

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Tous les membres et les amis de la Société historique de Saint-Boniface sont invités à une réunion publique à Sainte-Anne, le lundi 24 avril à 20 heures, au gymnase de l'école de Sainte-Anne. La réunion se tiendra conjointement avec le club d'histoire de l'école. Elle comprendra une courte causerie par le Père C.-E. Voyer sur les antécédents de Sainte-Anne-des-Chênes, des souvenirs d'anciens sous forme de discussions, et la deuxième moitié sera consacrée aux travaux des élèves (cartes historiques, disques, audio-visuel).

Les personnes de la ville désireuses de s'y rendre pourront y aller dans un autobus spécial. Prière de réserver vos places avant vendredi prochain le 21 à 4 heures, au numéro 247-7498. Le prix: $1.00.

Échos du gouvernement

Déclin du chômage au Manitoba

C'est le Manitoba qui enregistre le plus faible taux de chômage au Canada, durant le mois de mars. C'est ce qu'a annoncé, en Chambre, le ministre du Travail Russ Paulley. Le taux de chômage au Manitoba est passé de 6.3% en février à 5.8% en mars.

Le taux de chômage au Canada indique une augmentation de 0.1% (de 7.3% en février à 7.4% en mars) et le taux saisonnier est également en augmentation: de 5.8% au mois de février à 6% au mois de mars. Le nombre de chômeurs dans la province était de 24,000 personnes sans emploi au mois de février, alors qu'il est de 22,000 au mois de mars.

Symposium des consommateurs

Le Bureau des Consommateurs au Manitoba tiendra un symposium sur la protection juridique du consommateur au Manitoba, le 22 avril, de 9 h 30 a.m. à 3 h 30 p.m., dans l'auditorium de l'édifice Norquay. Il y sera surtout question de la législation concernant le financement.

Le symposium est ouvert au public. Toutes inscriptions, y compris la cotisation de $1.00 doivent être immédiatement envoyées à Mme Stothers, 85, Agassiz Drive, Winnipeg, Man., R3T 2K9. Pour plus d'informations, prière de s'adresser à Mme Mona Cox, Coordinateur en information et en éducation au Manitoba Consumers' Bureau, téléphone: 956-1010.

$4.3 millions pour l'emploi des étudiants

Le Premier Ministre Ed. Schreyer a annoncé que le gouvernement provincial engagera $4,3 millions pour la création d'emplois qui s'adressent à environ 4,100 étudiants. C'est une augmentation de $1,3 million par rapport à l'année dernière. En 1971, le gouvernement provincial avait fourni de l'emploi à 2,702 étudiants pendant l'été.

L'allocation des fonds sera cette année de $2.3 millions pour les emplois de cet été à l'intérieur des ministères et agences du gouvernement provincial et de $2 millions pour le Programme d'Emploi des Etudiants.

On estime qu'il y a plus d'étudiants cherchant de l'emploi cet été que l'été dernier. C'est ce qu'affirme M. Schreyer. Ceci est dû à l'augmentation du nombre de jeunes gens entrant dans les programmes d'éducation post-secondaires et dépend également du fait qu'en 1971-1972 le Manitoba a enregistré le plus haut taux d'inscriptions dans le post-secondaire de toutes les provinces du Canada, en dehors des Maritimes.

Les étudiants qui cherchent de l'emploi cet été peuvent s'adresser à l'adresse suivante: "Student Placement Office, 512 - 1181 avenue Portage, Winnipeg, Man., R3C 0V8 (Tél.: 786-5827).

St-Jean-Baptiste

M. et Mme Edmond Bernier recevaient la nouvelle que leur fille Pauline et gendre Norm. Hawkins de Winnipeg, étaient les heureux parents d'un garçon, né le 7 mars à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg.

Félicitations à M. et Mme Jean-Maurice Lemoine (Rachelle Carrière) pour la naissance d'une fille, le 5 mars 1971, à l'hôpital de St-Boniface. Elle fut baptisée à une cérémonie lors d'un camp liturgique, tenu à St-Jean-Baptiste. Elle reçut les noms de: Jeanne, Lucille, Brigitte. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Jean-Paul Gobeil.

M. et Mme Paul Bouchard (Marie-Ange Chèvrefils) sont les parents d'une fille Murielle -Jeannette, née à l'hôpital de Morris, le 3 mars.

Jeudi, le 18 mars, les jeunes de l'A.C.L.E.O. nous invitaient à partager avec eux un Repas de la Faim. Un bon nombre de parents répondaient à l'invitation. La somme de $180 fut envoyée en Haïti afin d'aider les missions.

Le 14 mars 1971, Mathias Bérard de St-Boniface, frère de Mme Côme Valcourt, est décédé à l'Hôpital St-Vital. Outre son épouse, il laisse six fils et trois filles, des frères et soeurs.

Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste remercient l'abbé David Roy pour son bon travail sur le livre intitulé "Album Paroissial". Ce projet du centenaire 1970 a demandé plusieurs heures de travail. Nous recevions cet album en mars 1971.

M. Roland Valcourt assista à une convention des Postes Canadiennes à Edmonton, Alberta.

Les 3 et 4 avril, il y avait une boîte à chansons avec thème "Fleurs du Soleil" à la salle du Centenaire. L'orchestre de Lorette, accompagnait les chanteurs et chanteuses ainsi que Sr Jeannine Vermette, Mlles Jocelyne Beaudette et Arlette Comeault. Ce succès remarquable est dû au travail et à l'imagination de Soeur Simone Parent.

Le 3 avril, Gilbert Beaudette épousait Liliane Granger à La Broquerie.

Mme Hector Fontaine (Marie-Louise Lafond) de St-Boniface est décédée le 30 mars 1971. Elle était la soeur de Mme Pierre Bellemare.

A la Vigile Pascale le 10 avril eut lieu le baptême de Lynda Carole Dumontier, fille de M. et Mme Albert Dumontier (Renée Garand). Lynda est née le 13 mars au "Woman's Pavillon" de Winnipeg. Le parrain et la marraine étaient l'oncle et la tante de l'enfant, M. et Mme Roland Sabourin.

Le 12 avril 1971, Mme Maria Dupas et son fils, Denis se rendaient à Saint-Boniface pour assister au mariage de Lynne, fille de M. et Mme Donat Dupas, à Ken. Woodley.

A suivre...

Ste-Agathe

LES GENS ÂGÉS

Le mercredi 5 avril M. et Mme Ron Girardin et leur personnel faisaient les honneurs de leur hôtel à une vingtaine de gens âgés, heureux de se rencontrer dans un cadre si accueillant. M. Girardin souhaita la bienvenue à tous, dit que sa femme et lui voulaient par cette réception honorer leurs aînés et désiraient renouveler chaque année leur invitation aux gens retirés d'être leurs hôtes. Au nom de tous, il offrit des bons voeux à M. Martial Fenez qui avait célébré ses 85 ans la veille. M. Girardin savait entretenir ses invités avec du chant et de la musique fort appréciés. Les anciens disent grands mercis à M. et Mme Girardin pour leur délicate attention.

Nécrologie

Mme Angélina PELLETIER

Vers 4 h p.m. le 10 avril à l'hôpital St-Vital, s'éteignait doucement Mme Angélina Pelletier (née Richard), à l'âge de 86 ans et 6 mois. Elle était patiente à l'hôpital Taché depuis le 13 juin 1969. Le 24 février dernier, à cause de sa cécité, elle fit une chute et se fractura la hanche. Le 25 février elle fut transférée à l'hôpital St-Boniface où elle subit une opération. Elle fut patiente dans cet hôpital pour un mois, acceptant généreusement les souffrances qui sont le lot de tout vieillard incapable de marcher. Le 29 mars elle fut de nouveau transférée à l'hôpital St-Vital, ancien Sanatorium où le Bon Dieu est venu la chercher pour la transplanter dans son beau ciel le 10 avril à 4 h p.m.

Le service funèbre eut lieu le jeudi 13 avril à 10 h a.m. dans la chapelle des Soeurs Oblates. Tous ses enfants et un grand nombre d'amis de la défunte et des enfants vinrent rendre un dernier hommage à la chère défunte. La messe des funérailles fut célébrée par son fils, le Père Ephrem Pelletier. Ont concélébré avec lui, M. l'abbé Raymond Roy, curé de la Cathédrale, les Pères E. Benoît, O.M.I., vice-provincial, C. Deshayes, J. Méthé, R. Beaulieu, A. Lacelle, L. Alarie, Z. Magnan, tous Oblats de Marie Immaculée. L'abbé Raymond Roy donna l'homélie.

Le chantre, M. Aurèle Desaulniers, accompagné à l'orgue par son épouse, nous rappela sans cesse avec les Alleluia de Pâques, l'espérance chrétienne.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte: Ronald, Gérald, Marcel et Edmond Pelletier, Michel et Bernard Nault. La quête fut faite par Gérald et Ronald Pelletier, petits-fils.

Après la messe des funérailles, la dépouille mortelle fut transportée au cimetière de Richer où elle repose à côté de son époux, Ovide Pelletier, qui l'a précéda dans la tombe le 11 janvier 1928.

Née à Lorette, Manitoba, le 5 octobre 1885, Angélina Richard épousa Ovide Pelletier en 1905 et demeura à Richer jusqu'en 1950 puis vint à St-Boniface où elle demeura avec sa fille Rose jusqu'en juin 1969 alors qu'elle dû être placée à l'hôpital Taché pour y recevoir les soins nécessaires à sa santé.

La défunte laisse dans le deuil, quatre fils, Alexandre, Edmond et Léon de St-Boniface, Ephrem, O.M.I., de Camperville, Man.; six filles, Mme Joseph Vincent (Laura), de Powerview, Sr Clara, s.g.m., de Regina, Sask., Rose, de St-Boniface, Mme Delphine Nault (Léa), de St-Boniface, Mme Henri Robin (Alma), de Thunder Bay, Ont., Mme Alphonse St-Arnault (Rose-Anna), d'Edmonton, Alta; 28 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille Pelletier désire remercier profondément tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès récent de leur mère, Mme Angélina Pelletier.

•

Mme Camille MASSINON

Le 4 avril est décédée à Langley, C.-B., Mme Camille Massinon (née Alma Bouchard), à l'âge de 70 ans. Un service funèbre fut d'abord célébré à Langley, ensuite la dépouille mortelle fut expédiée à Aubigny où le 8 avril un second service, suivi de l'inhumation au cimetière local, eut lieu.

L'abbé P.E. Boisjoli célébra la sainte messe. L'épître fut lue par M. Louis Palud. Les porteurs étaient MM. Yves, Léon et Robert Palud, Victor Massinon, Maurice et Henri Fontaine, tous neveux de la défunte. La quête fut faite par MM. Louis Palud et Raymond Bouchard, autres neveux.

Mme Massinon laisse dans le deuil, outre son mari, Camille, un fils adoptif, Omer Grégoire; un frère, Daniel Bouchard, de Costa Mesa, Californie; trois soeurs, Mme Yvonne Fontaine, de Ste-Agathe, Mme Edna Palud, d'Aubigny, et Mme Alice Palud, de St-Boniface.

REMERCIEMENTS

M. Camille Massinon désire remercier les personnes qui ont assisté aux funérailles, spécialement l'abbé Boisjoli, les chantres et l'organiste, Mme E. Vermette, les dames de L.F.C. d'Aubigny qui ont servi le goûter ainsi que les personnes suivantes qui envoyèrent des fleurs: M. et Mme Lenning, Nichelson, Shaw, Bourgeois et Cullen de Brandon, M. et Mme O. Derbrouck, de Rivers, M. et Mme C. Desaulniers et M. Raymond Bouchard, de Cochenour, Ont.

AVIS

Le Groupe d'Etude de l'Enseignement Post-Secondaire est intéressé à recevoir vos idées et vos suggestions, écrites ou orales, en ce qui a trait à l'enseignement post-secondaire au Manitoba.

Pour plus de renseignements concernant les questions que le Groupe d'Etude explore, y compris les conditions de références du Groupe d'Etude, s'il vous plaît, écrire ou appeler :

Task Force on Post-Secondary Education,
545, avenue Broadway,
Winnipeg, Manitoba
R3C 0W3
Téléphone : 774-1866

Les exposés ou les suggestions doivent être reçus avant le 15 juin 1972.

Dr Michael Oliver, président
M. James G. Campbell, secrétaire-exécutif
Directeur de recherches

LA SFM VOUS INFORME

Voyages-échanges, de l'air

Le comité exécutif De l'Air annonce qu'il y aura au moins huit (8) voyages-échanges cet été. Il s'agit des suivants:

St-Jean-Baptiste 2
La Broquerie 1
St-Claude 1
Collège de St-Boniface 2
Précieux-Sang 1
Institut Collégial Louis Riel 1

De plus, le comité organise cinq autres voyages en collaboration avec le gouvernement provincial. Il s'agit du programme "Jeunes Voyageurs". Les endroits suivants sont impliqués: Ste-Rose-du-Lac, St-Lazare, Powerview, Somerset, N.-D. de Lourdes et Elie.

Réunion publique à Pinawa

A l'invitation d'un groupe de citoyens de Pinawa, la S.F.M. s'est rendue dans ce village pour informer les gens des domaines dans lesquels elle pouvait les aider.

Il a été surtout question de:

(1) Pré-maternelles et maternelles françaises...

(2) Information préliminaire sur le projet de loi 113...

(3) Voyages - Echanges pour jeunes et adultes...

Suite à cette rencontre, il y aura du travail qui se fera pour mettre sur pied ces projets.

La SFM et le scoutisme

Suite à des contacts établis par la S.F.M. à Saint-Adolphe, nous apprenons qu'une troupe de scouts fonctionne. Pour déboucher ce projet, il y eut une réunion générale pour tous les intéressés, et c'est de là qu'un comité de chefs fut formé. Il y a 16 garçons, 4 chefs et l'aumônier.

Visite à la Zone Pastorale de la Montagne

Le président de la S.F.M. Roger Collet, rend visite à la Zone Pastorale de la Montagne. Il a été question de trois points principaux:

(1) Les buts et les projets de la S.F.M.;

(2) Ce qui se fait chez la jeunesse;

(3) Le travail entrepris concernant le projet de loi 113 dans la Division Scolaire de la Montagne.

Les prêtres de la Zone ont été d'accord avec les objectifs et ces projets divers entrepris chez eux.

Concert des Intrépides

Félicitations aux Intrépides pour leur magnifique concert (très varié) de la semaine dernière. Bon succès dans vos activités futures !

Dunrea

Monsieur A. Labossière, un citoyen de Dunrea, est venu demandé les services de la S.F.M. dans le domaine de l'éducation. Il s'agirait de l'appui de la S.F.M. pour garder leurs élèves de la 7e et 8e années à Dunrea.

Poète et Cie

Ce groupe s'est rendu à St-Lazare en fin de semaine pour présenter un spectacle de Boîte à chansons. Il y avait environ 200 personnes. Ce fut une réussite intéressante, car les jeunes spectateurs ont chanté avec le groupe dans plusieurs interprétations.

VOCATIONS 1972

En effet à l'heure actuelle, tous parlent de libération... libération des contraintes, libération de la façon de penser et de vivre, libération des lois et des structures, libérations des exigences de la vie de foi, etc... On veut être libre. Il semble que le bonheur n'existe que dans la libération de tout ce qui contrarie. Cette libération est-elle la vraie réponse?

Le dimanche 23 avril prochain sera une journée mondiale de prières pour les vocations. Le thème proposé est: "Sois un libérateur avec le Christ".

Par ailleurs l'expérience ne prouve-t-elle pas qu'il soit impossible de parvenir au bonheur réel sans avoir un certain équilibre et au moins un minimum de respect pour les valeurs objectives, ceci selon leur importance tant au plan naturel que surnaturel? Les normes d'une telle libération ne sont-elles pas bien déterminées dans les Saintes Ecritures? Le Christ les explicite et les précise dans l'Evangile. N'est-ce pas vers cette source que les jeunes d'aujourd'hui se tournent de plus en plus?

C'est à cela que tous les chrétiens, vous et moi, sont convoqués à réfléchir et à prier le 23 avril. Pour vivre libres nous devons d'une part revaluer notre engagement chrétien et d'autre part favoriser l'éclosion de vies consacrées totalement à Dieu.

À LORETTE

C'était fête à la Caisse populaire de Lorette le 14 avril 1972 lorsque les officiers s'aperçurent que la Caisse avait atteint un actif d'un million de dollars. Pour marquer cet événement, les noms de 9 membres furent tirés, et chacun a reçu un don de $10.00. Les chanceux furent Denis Ferland, Allen Desmarais, Pierre Grimard, John Hildebrant, Joanna Van Osch, Thomas Laurence, Veronica Bartos, Yvonne Robert et Marie Florence Johnson.

C'est la 6e Caisse au Manitoba qui a atteint l'actif d'un million. La Caisse fut fondée le 15 mars 1938. Le premier président était M. Joseph Grégoire et le premier secrétaire-gérant M. Pierre Froisais. Les officiers actuels sont M. Léon Desmarais, gérant depuis 9 ans, et ses assistants M. Maurice Gobeil et Mlle Diane Manaigre. La Caisse compte environ 1,100 membres.

D'autre part à Lorette, Mmes Thérèse Fontaine et Thérèse Jeanson, organisatrices du thé-bazar du 9 avril, remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont prêté mainforte. Ce fut un véritable succès. Les gagnants de la loterie: Lise Proulx ($15.00), Jeannette Gauthier ($10.00) et Laurette Jeanson ($5.00).

LES FILLES D'ISABELLE

Avec les beaux jours du printemps les réunions deviennent plus nombreuses, et nous remercions et félicitons nos soeurs qui se dérangent.

Les activités sont dans l'ambiance des fêtes de la dédicace de la nouvelle cathédrale. Il y aura une retraite le 21 avril; pour information, vous pouvez contacter Villa Maria.

Le 29 avril aura lieu une soirée à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation du Cercle à St-Boniface. Ce sera une très grande joie de retrouver tous nos membres et surtout les anciens. Les billets pour cette soirée à la salle du Précieux-Sang peuvent être obtenus en composant 233-4474.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades; nous ne vous oublions sûrement pas.

Encouragez nos annonceurs



au fond des choses



Des liens entre les hommes sont crées par le travail

À la sueur de ton front

Au début, l'homme travaillait par NECESSITE, pour s'adapter au milieu naturel auquel il devait faire face. Tout travail était pénible. Il fallait affronter une nature hostile. L'homme s'est bientôt fabriqué des outils qui l'ont soulagé et incité à de nouveaux efforts.

Peu à peu, la société s'est organisée et les uns, les autres ont partagé le fruit de leur travail. Le travail est devenu alors une obligation de conscience. Mais vint l'exploitation de l'homme par l'homme. Puis certaines découvertes ont permis d'abolir l'esclavage.

Vint ensuite l'heure de la technique. L'homme en attend encore une nouvelle libération.



Un moyen de se réaliser

Valeur du travail

Geste créateur:
"A l'homme de choisir et d'agencer les matériaux pour construire avec l'aide et le regard bienveillant du Créateur, sa demeure où il trouvera le couvert, la paix et la joie de vivre".

Geste de charité:
"Si le travail crée des liens entre les hommes, n'est-il pas la grande forme de charité? Tout homme doit se dévouer pour ses frères et travailler pour le bien commun".

Geste rédempteur:
"Le chrétien n'ignore pas le caractère pénible et douloureux du travail. Il connait la fatigue, la sueur, la lutte avec la matière, les tâtonnements impuissants de la recherche. Il sait aussi que toute cette peine peut, doit être unie à la souffrance du Fils de Dieu, le travailleur parfait.

Pour l'homme moderne

Le travail n'est plus uniquement un moyen de subsistance, mais un moyen de se réaliser en dominant les forces de la nature. Par le travail l'homme prend conscience de sa puissance, et peut vraiment régner sur l'univers.

Une adaptation nouvelle est nécessaire, à base de générosité clairvoyante et entreprenante envers les pays que l'on dit aujourd'hui "moins développés". Routes, ponts, navigation, aviation, télécommunication, conduisez-nous vers une terre plus fraternelle.



Le travail fait notre grandeur

Et pour mener à bien l'oeuvre par toi choisie,
Développer l'esprit ou travailler des mains,
Créer de la beauté entretenir la vie,
Il suffit de puiser dans l'entrepôt divin.
Seigneur, merci pour le travail,
C'est par lui que notre âme est grande,
Seigneur merci pour le travail,
Qui lie tous les hommes ensemble.
Seigneur merci pour la flamme d'amour
Qui agrandit les plus humbles travaux;
Seigneur merci pour la flamme d'amour
Qui rend notre obscur chemin si beau.
Travail qui nous rends dignes d'homme.
Est-il vraiment besoin de te chanter?
Travail qui nous rends dignes d'homme,
Qu'il est difficile de toujours s'aimer!
C'est pourtant toi qui fais notre grandeur,
Si dur que tu paraisses à notre âme blessée;
C'est pourtant toi qui fais notre grandeur,
Malgré qu'on ait souvent envie de te chasser.

Robert Thomas: "PAS UNE VIE GRATUITE"

Du 25 au 30 avril, le Cercle Molière présentera un spectacle intitulé "Double Jeu", une comédie à suspense de Robert Thomas.

Robert Thomas est un auteur français, né le 28 septembre 1930 à Gap. Malgré l'absence totale d'artiste dans sa famille, Robert est pris très tôt de la passion du théâtre. A son époque, la vie théâtrale était à Paris. Avant de passer son baccalauréat, Robert décide de s'y rendre. A Paris,



Jean-Guy Roy, Marjolaine Saint-Pierre, Claude Dorge (de gauche à droite) dans "Double jeu".



Claude Dorge et Marjolaine Saint-Pierre.

il commence à étudier la comédie, il joue dans quelques pièces. C'est en 1951 qu'il commença à écrire des pièces. Il en a écrit une dizaine avant d'être joué. Sa première comédie jouée à Paris en 1960 s'intitulait "Piège pour un homme seul". Ce fut le succès pour Robert. Il a adopté une formule dramatique, le suspense comique, et s'y consacre. "Piège pour un homme seul" est joué 12,000 fois dans le monde entier. Alfred Hitchcock en achète les droits pour le cinéma. Une autre pièce de Thomas, "Huit femmes", est jouée 8,000 fois dans 28 différents pays.

Depuis, Robert Thomas n'a pas cessé de faire rire et frissonner son public en mariant l'intrigue policière à la comédie de boulevard.

La comédie de boulevard, c'est quoi? Selon Edwige Feuillère, c'est "une pièce de théâtre qui excite le rire par la peinture des moeurs, des ridicules ou par la succession des situations inattendues." Selon un Alexandre Breffort, "c'est un théâtre qui rit de son époque sans en être forcément dupe". Ou encore selon Robert Manuel, "le boulevard est une voie spacieuse où se croisent les foules les plus diverses. La comédie qui porte son nom s'adresse à tous. Ceux qui la méprisent sont des prétentieux, des pédants ou des snobs."

Robert Thomas n'a peur de rien. Il est parfaitement à l'aise dans la comédie policière. Son "Double Jeu" est "une cascade farfelue de situations en pirouettes, auxquelles personne ne croit, mais qui amuse." (Colette Boillon).

Voici quelques commentaires de Robert Thomas prononcés à une émission de radio en 1970.

"Je suis un peu homme d'orchestre, car j'ai débuté comme acteur, je fais parfois les mises en scène de mes pièces et même les décors, j'ai signé deux films comme metteur en scène, j'ai même collaboré à des opérettes... Tout ce que l'on fait dans le théâtre me plaît."



Irène Mahé et Gilbert Rosset également dans "Double jeu".



Robert Thomas, l'auteur de "Double Jeu".

"Ma réussite est une vengeance contre la médiocrité que je craignais d'avoir. Je ne voulais pas avoir une vie gratuite. Je ne voulais pas passer dans la vie et m'ennuyer, comme un petit bourgeois; je voulais... ah !... je voulais VIVRE, vivre ! Et le théâtre est extraordinaire car lorsque vous êtes en scène vous projetez quelque chose. La réussite, c'est être bien dans sa peau, être content d'être avec soi."

"Il existe une catégorie de gens pour lesquels je n'ai aucune indulgence: les prétentieux, les snobs. Les gens qui sont sots et qui parlent à travers ce qu'ils ont lu la veille. Ils sont creux comme des tambours. Les vrais grands auteurs, vous ne les voyez pas se pavaner; ils restent chez eux où ils écrivent leurs chefs-d'oeuvre. Les vrais grands personnages sont les gens les plus simples du monde."

Voilà ce qui en est. Vous pourrez juger vous-mêmes la valeur de la pièce "Double Jeu" en assistant à une des soirées entre le 25 et le 30 avril au Centre Culturel.

SPECTACLES ET ARTS

Films à la Télé

SAMEDI 22 AVRIL
20 h 30 – "Faites-moi confiance", une comédie avec Zappy Max et Francis Blanche. C'est l'histoire d'un illusionniste qui est amoureux de la fille du directeur de music-hall où il voudrait bien être engagé. (France 1953)
23 h 30 – "Le temps de vivre", un drame psychologique avec Marina Vlady et Frédéric de Pasquale qui raconte l'histoire d'un couple qui connaît un moment de crise après dix ans de mariage. (France 1968)

DIMANCHE 23 AVRIL
23 h 30 – "La grande illusion", un drame de Jean Renoir avec Jean Gabin, Pierre Fresnay et Erik Von Stroheim. Deux aviateurs tombés dans les lignes ennemies, sont transférés dans une forteresse allemande à la suite d'une tentative d'évasion. (France 1937)

LUNDI 24 AVRIL
23 h 30 – "Que les hommes sont bêtes", une comédie avec François Périer et Dany Carrel. Deux mauvais garçons apprennent qu'une grosse somme d'argent est déposée dans le coffre d'un notaire de province. Ils se servent d'une petite caissière qui se présente à l'étude comme une riche cliente. (France 1957)

MARDI 25 AVRIL
20 h 30 – "Les combinards" une comédie burlesque avec Darry Cowl et Michel Serrault. Deux combinards cherchent la recette qui leur permettra de vivre sans travailler. (France 1966)
23 h 30 – "Justice pour Selvin", un film de Jiri Weiss. Dans un document posthume, un poète contestataire, Prix Nobel et apôtre de la justice, révèle les circonstances de son ascension à la célébrité. (Tchèque 1968)

MERCREDI 26 AVRIL
23 h 30 – "Le bois des amants", un drame de guerre avec Laurent Terzieff et Erika Remberg. Un soldat français est parachuté derrière les lignes afin de préparer un bombardement. Arrivé chez sa mère, il y trouve la femme d'un officier allemand. (Franco-italien 1960)

JEUDI 27 AVRIL
20 h 30 – "Thomas l'imposteur", un drame psychologique avec Emmanuelle Riva et Jean Servais d'après le roman de Jean Cocteuza. En 1914, un jeune sous-lieutenant, appelé Thomas, laisse son travail d'infirmier et part pour le front belge. (France 1964)
23 h 30 – "Le masque de fer", film d'aventures avec Jean Marais et Claudine Auger. D'Artagnan est chargé par le Cardinal Mazarin d'amener à la cour un prisonnier masqué. Il s'agit du frère jumeau de Louis XIV. (Franco-italien 1962)

VENDREDI 28 AVRIL
23 h 30 – "La proie nue", un film d'aventures avec Cornel Wilde. Pour avoir refusé de payer un droit de passage sur le territoire d'une tribu africaine, les membres d'un safari sont capturés et livrés à la torture. (Américain 1964)

CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 22 AVRIL
- 12:00 *Univers des sports
- 13:30 *Le golf et ses étoiles
- 14:30 *Le roi Léo
- 15:00 *Mon ami Ben
- 15:30 *Tour de terre
- 16:00 *Robin fusée
- 16:30 *Lassie
- 17:00 *Droit de regard
- 18:00 Le français d'aujourd'hui
- 18:30 *Le monde en liberté
- 19:00 *Cent filles à marier
- 19:55 Opinion
- 20:00 *Les Corsaires
- 20:30 Cinéma
- 22:00 *Les enchanteurs
- 22:30 Au masculin
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

DIMANCHE 23 AVRIL
- 12:20 Politique fédérale
- 12:30 Format 30 dimanche
- 13:00 *L'heure des quilles
- 14:00 *Pierre et Popotame
- 14:30 *Le prince Saphir
- 15:00 Laurel et Hardy
- 15:30 D'hier à demain
- 16:30 La semaine verte
- 16:45 Les quatre saisons
- 17:00 5 D
- 18:00 Le français d'aujourd'hui
- 18:30 *Invitation au loisir
- 19:00 *Quelle famille
- 19:30 *Les Beaux Dimanches
- 21:30 *Les Beaux Dimanches
- 21:55 Ça s'annonce bien
- 22:00 *La flèche du temps
- 22:30 La grande aventure
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

LUNDI 24 AVRIL
- 14:00 *Les Chiboukis
- 14:15 *Petite abeille
- 14:30 Poly
- 14:45 En mouvement
- 15:00 Femme d'aujourd'hui
- 16:00 *Bobino
- 16:30 *Maigrichon et Gras Double
- 17:00 *Daktari
- 18:00 *Le gourmet farfelu
- 18:30 Format 30
- 19:00 Le téléjournal
- 19:20 A propos
- 19:30 *Madame et son fantôme
- 20:00 *A la seconde
- 20:30 *Mont Joye
- 21:00 *Le Paradis terrestre
- 21:30 *Marcus Welby
- 22:30 *Ce soir Jean-Pierre
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

MARDI 25 AVRIL
- 14:00 Le sac à malice
- 14:15 *Francis chez les fauves
- 14:45 En mouvement
- 15:00 Femme d'aujourd'hui
- 16:00 *Bobino
- 16:30 *Grujot et Délicat
- 17:00 *Daniel Boone
- 18:00 *Le gourmet farfelu
- 18:30 *Ma Sorcière bien-aimée
- 19:00 Le téléjournal
- 19:20 A propos
- 19:30 *Alerte dans l'espace
- 20:30 Cinéma
- 22:00 Rencontres
- 22:30 *Ce soir Jean-Pierre
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Ciné club

MERCREDI 26 AVRIL
- 14:00 Clak
- 14:15 *Monsieur Pipo
- 14:45 En mouvement
- 15:00 Femme d'aujourd'hui
- 16:00 *Bobino
- 16:30 *Fanfreluche
- 17:00 *Walt Disney présente
- 18:00 *Le gourmet farfelu
- 18:30 Format 30
- 19:00 Le téléjournal
- 19:20 A propos
- 19:30 Format 60
- 20:30 *Son et images
- 21:00 *Au point
- 22:30 *Ce soir Jean-Pierre
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

JEUDI 27 AVRIL
- 14:00 Le sac à malice
- 14:15 *Saturnin
- 14:30 *Tribulle
- 14:45 En mouvement
- 15:00 Femme d'aujourd'hui
- 16:00 *Bobino
- 16:30 *Le major Plum Pouding
- 17:00 *Voyage au fond des mers
- 18:00 *Le gourmet farfelu
- 18:30 La Grande aventure
- 19:00 Le téléjournal
- 19:20 Sporomani
- 19:30 Histoire sans parole
- 20:00 *Cinéma
- 21:30 Aventure de la Mer de Jade
- 22:30 *Ce soir Jean-Pierre
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

VENDREDI 28 AVRIL
- 14:00 Au jardin de Pierrot
- 14:15 Pépinot
- 14:45 En mouvement
- 15:00 Femme d'aujourd'hui
- 16:00 *Bobino
- 16:30 *Télé Chrome
- 17:00 *Tarzan
- 18:00 *Le gourmet farfelu
- 18:30 Format 30
- 19:00 Le téléjournal
- 19:20 A propos
- 19:30 *Les Pierrafeu
- 20:00 *Le Grand Chapparal
- 21:00 *Donald Lautrec Chaud
- 21:30 Police du port
- 22:00 *Ce soir Jean-Pierre
- 23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
- 23:30 Cinéma

FILMS À L'ÉCRAN

MARY, QUEEN OF SCOTS

Drame historique réalisé par Charles Jarrott.

A la mort de son mari le roi de France, Marie Stuart, reine d'Ecosse, rentre dans le pays. Dédaignant le prétendant qui lui est proposé en mariage par sa cousine Elizabeth d'Angleterre, elle épouse Henry Darnley, qui ne tarde pas à comploter contre elle. Avec l'appui du comte de Bothwell, Marie déjoue la conspiration et vient à bout de Darnley. Mais son frère et les pairs d'Ecosse forcent la reine à abdiquer en faveur de son fils. Marie se réfugie en Angleterre où Elizabeth la maintient prisonnière puis la fait exécuter plusieurs années après.

Les auteurs du film ont essayé de faire entrer dans leur scénario toutes les intrigues de cour et les conspirations que l'on retrouve dans la vie de Marie Stuart. Il en ressort un spectacle historique fort intéressant mais peut-être compliqué et difficile à suivre pour ceux qui ne sont pas trop au courant de ce chapitre d'histoire. L'ensemble n'en constitue pas moins une évocation très attachante et fastueuse. Certains aspects des moeurs de la cour sont présentés avec discrétion.

Le rythme est soutenu, la mise en scène soignée et l'interprétation groupe des comédiens de talent en tête desquels les deux vedettes féminines Vanessa Redgrave et Glenda Jackson, donnent toute leur mesure.

Un film à ne pas manquer.

THE COWBOYS

Western réalisé par Mark Rydell, d'après le roman de William Dale Jennings.

Abandonné par ses hommes, saisis par la fièvre de l'or, le rancher Will Anderson se résout à engager des écoliers pour conduire son troupeau au marché à quatre cents milles de chez lui. Les gamins s'appliquent avec enthousiasme à cet apprentissage du rude métier de cowboy. En route, des bandits tuent Anderson et volent le troupeau. Que deviendront les jeunes?

Le film est un peu la réalisation du rêve de tous les enfants qui jouent aux cowboys. Sous la conduite d'un mentor qui est devenu à lui seul l'image même du vieil Ouest, des adolescents passent par les rites d'une initiation à la dure vie d'homme. Comme il convient au sujet, le rythme est lent et quelque peu solennel et les images se révèlent splendides. John Wayne est égal à lui-même et les jeunes jouent avec un naturel étonnant, mais l'interprète du "méchant" a tendance à forcer la note. Ce western bien fait comporte une apologie de la violence présentée comme un élément de processus de maturation dans le vieil Ouest. Le sujet entraîne des scènes très dures.

Émissions à ne pas manquer

DIMANCHE 23 AVRIL
19 h 30 – "Les Beaux Dimanches" "C'est toujours la même histoire". Théâtre expérimental de Claude Jasmin et André-Pierre Boucher d'après une machination de Louis-Georges Carrier.
21 h 30 – "Les Beaux Dimanches" "Le monde sous le masque": "Les intrus". Documentaire. Visite des cimetières sous la mer.

Nouveautés chez Hachette

LA FILIERE FRANCAISE, Robin Moore, $5.70, 253 pages.
Ce livre a inspiré à la Twentieth Century Fox (French connection) une production de Philip d'Antoni. Cette filière est celle de la drogue. Le récit de cette enquête policière met en valeur la lutte inlassable menée par toutes les polices américaines contre les trafiquants de drogue. De ce livre a été tiré un film tout aussi explosif, plein d'images, souvent presque insoutenables, de drogués, d'interrogations, de filatures et de poursuites.

TINO ROSSI, $2.50, 130 pages.
Biographie et récits de ses voyages au Canada.

LES TOURS DE BABYLONE, $3.00, 190 pages.
Maurice Gagnon innove et apporte à la littérature canadienne-française son premier roman d'anticipation.

JESUS, R. Mauge, $6.00, 386 pages.
Jésus domine notre histoire depuis 2,000 ans et il ne vieillit pas: l'opéra rock qui fait fureur est consacré à Jésus et un peu partout en Californie, des jeunes abandonnent la drogue en une nuit pour devenir ses disciples, 2,000 ans après. L'avenir de Jésus à l'ère atomique et Jésus au temps de la conquête de l'espace sont les derniers chapitres du livre, qui contient aussi la première tentative jamais faite de vulgarisation de l'oeuvre de Teilhard de Chardin qui lui aussi était de la Compagnie de Jésus.

L'AVENIR DU SYSTEME MONETAIRE, $6.50, 286 pages.
Toujours plus d'inflation, toujours plus de chômage: la crise vient de là, peut-on en sortir?

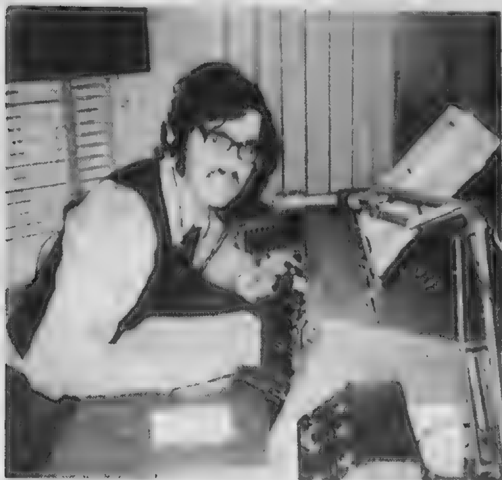
chez Musicana

45 tours ($1.59; 10% de rabais).
MICKEY ET LE BRAVE PETIT TAILLEUR.
LA BELLE AU BOIS DORMANT.
PIERRE ET LE LOUP.
UNE AVENTURE DE ZORRO.
DUMBO, L'ELEPHANT VOLANT.
HIAWATHA ET LE PETIT INDIEN.
CENDRILLON.
PETER PAN.
LES TROIS PETITS COCHONS.
MARY POPPINS (livre-disque 24 p. en couleur).

33 tours ($6.49; 20%)

LE VIOLON SUR LE TOIT (Fiddler on the roof) Ivan Rebroff.

CKSB



Germain Massicotte à "Révolution 33-45".

Depuis que le débrayage des techniciens de Radio-Canada à Montréal a interrompu la programmation régulière du réseau CKSB a dû apporter certains changements à ses émissions.

Au début de l'après-midi entre autres, Christian Leroy prépare une heure de "Chefs d'oeuvre d'opéra" de 13:00 à 14:00, tandis qu'en soirée de 19:00 à 21:00 le choix musical est laissé à l'annonceur de service. De 21:00 à 23:00 Christian Leroy invite les auditeurs à des "Concerts hors-série"; la journée se termine par une heure de musique et de chansons à la "10:50" nuit".

La réaction à ces changements a été très favorable, et nous remercions les personnes qui se sont donné la peine de nous faire parvenir leurs commentaires par téléphone, par lettres ou de vive voix.

Çà et là: depuis le 4 janvier dernier, soit depuis la première émission 1972 de Bric-à-brac, pas moins de 2,298 appels ont été reçus en ondes. Au cours des deux demi-heures du 14 avril dernier, 53 appels ont été enregistrés... un record.—Avec le beau temps, Etienne Bohémier, gérant des ventes à CKSB, commence à penser à l'Omnium de CKSB (également connu sous le nom de "Omnium Franco-Manitobain) de golf. La date du tournoi de cette année a déjà été fixée au mercredi 23 août, et se déroulera comme par le passé au terrain de St-Boniface. Cette activité franco-manitobaine, lancée il y a environ 5 ou 6 ans, est due presque exclusivement à l'initiative et à l'organisation d'Etienne Bohémier. La première année une quarantaine de golfeurs y ont participé: ces dernières années, les participants se chiffrent aux alentours de 150 et l'intérêt grandit toujours.

En vue d'agrémenter cette colonne, Yves Fortier s'est fait photographe pour tenter de capter le personnel sur le vif. Lorsqu'il s'est présenté chez son confrère, Germain Massicotte, il lui a demandé son plus beau sourire pour la postérité! Il faut admettre que comme sourire ce n'est pas tellement réussi, mais les auditeurs ont l'occasion de voir Germain là où il préfère se trouver avant tout... au micro en train de faire participer les jeunes à Révolution 33-45.

Le coup d'archet

N'avez-vous jamais assisté à un concert symphonique, choisissant l'auteur que vous préférez, soit Beethoven, Mozart ou d'autres grands maîtres?

Dans la grande salle d'opéra, toute l'assistance est dans l'attente de l'arrivée du chef d'orchestre. Soudain, on entend le premier coup d'archet d'un violon et voilà que 80 musiciens se mettent à jouer chacun la partition de son propre instrument: violon, cornet, trombone, contrebasse, tambourin, fifre, flûte, piano ou lyre en usage chez les anciens. Dès le début, tout l'auditoire est en délire. En entendant cette pièce de musique si bien interprétée, ne fallait-il pas entendre le premier coup d'archet pour nous causer cette joie... le coup d'archet affectif et émouvant? Pareillement, il en est de même dans la vie ordinaire de notre existence, aussi bien que dans celle de toute la société.

Dans la religion chrétienne, il a fallu la venue du Christ sur terre, pour mourir et ressusciter, afin de nous montrer à vivre, selon l'Evangile qu'il nous a enseigné. Au cours de l'histoire d'une nation ou d'un pays, depuis les Grecs, les Romains, les Anglais et les Français, la Providence s'est servie de certains personnages éminents pour bien diriger la destinée de leur empire. En suivant le fil d'Ariane de nos saisons, semblable à l'auditoire, dont nous venons de parler plus haut, nous attendions le délire du printemps pour faire couler l'eau d'érable de nos forêts ou pour suivre le sillon de la charrue pour y jeter la semence du blé qui doit nourrir l'humanité entière, au chant de l'alouette de prairie et du rouge-gorge printanier. C'est le premier signal donné à temps et bien dirigé qui fait le succès de toute entreprise.

Dans l'histoire du Manitoba français, nous avons eu nos jours de joie et d'épreuves, quelquefois cruelles. Par exemple, durant la période du "modus vivendi", autrement dit, de l'acceptation de nos lois boîteuses qui régissaient l'existence de nos écoles, grâce au courage et à l'intelligence insurpassables de nos éducateurs, nous avons pu tenir le coup pour maintenir clopin-clopant notre langue dans nos écoles et dans nos foyers.

Aujourd'hui, le Christ ressuscité dans la joie du printemps semble avoir inspiré nos gouvernants à nous donner l'enseignement en français dans nos arrondissements scolaires et nous annonce une bonne nouvelle importante dans l'histoire du Manitoba. Ne soyons pas injustes vis-à-vis d'autres partis politiques qui auraient tenté, eux aussi, de nous donner ce que nous attendions depuis si longtemps: la reconnaissance de nos droits par l'enseignement de notre langue. Nous devions attendre jusqu'aujourd'hui le signal donné par le gouvernement actuel, c'est-à-dire le coup d'archet, afin de nous faire jouir de tous les avantages d'apprendre notre langue et de conserver notre culture et nos traditions.

On venait de restaurer notre ancien collège de St-Boniface, château-fort de l'Ouest Canadien, jadis soutenu par les Pères Jésuites et remis maintenant dans les mains d'un groupe de laïcs, sympathiques... Voici le clairon qui nous annonce la grande nouvelle. En effet, le gouvernement actuel va installer et établir une Ecole Normale de langue française pour former des éducateurs capables de façonner la mentalité des coeurs et des esprits canadiens-français. Elles doivent être adaptées aux enseignements et aux directives de notre province, dont nous leur sommes reconnaissants.

Tout à l'heure, nous parlions du premier coup d'archet, capable de nous entraîner dans un mouvement salutaire et accru pour accomplir notre plein rendement de canadien et de canadien-français. Notre institut pédagogique pourra ainsi rayonner chez tous les élèves des trois provinces qui se destinent à l'enseignement de notre langue et à l'étude de notre histoire des Francophones dans notre pays tout entier, concernant aussi bien la majorité de l'Est de notre pays que la minorité de l'Ouest. Nous voulons coûte que coûte garder notre identité et notre fierté d'être les dignes descendants des premiers occupants du Canada. Il faudra donc emboîter le pas du progrès pour nous établir et faire aimer notre langue aux nôtres d'abord puis à tous ceux qui voudront en bénéficier.

Donc cet institut pédagogique affilié à l'Université de Manitoba, construit sur des bases solides matérielles et intellectuelles, sera en mesure de combler nos inspirations les plus chères.

Le premier cri que nous entendons à la naissance d'un enfant, n'est-il pas le signe d'une vie immortelle? C'est un rapprochement au premier coup d'archet qui explique la pensée liminaire de notre récit pour commencer une vie nouvelle et durable dans la vie de notre Manitoba français.

Godias Brunet

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

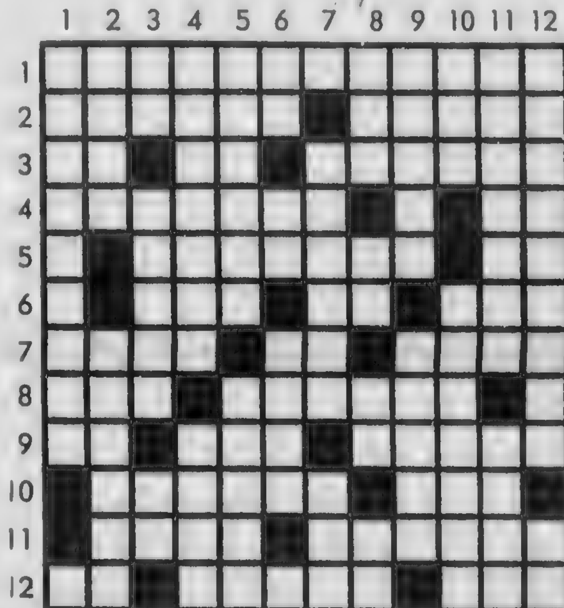
Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnant(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

Nom . . . .
Adresse . . . .
Code postal . . . .



HORIZONTAL

1 — Faire une sélection
2 — Porter de bas en haut. - Cortège qui accompagne quelqu'un pour lui faire honneur.
3 — Sans vêtement. - A Tempo. - Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants, pl
4 — Dialogue où s'échangent des invectives, pl. - Conj
5 — Priorité d'âge entre frères et soeurs. - Nég
6 — Patriarche biblique. - Term. d'inf. - Possèdent
7 — Action de s'élancer. - Adj. dém.- Oiseau d'Australie, au plumage gris
8 — Nég.- Poisson voisin du saumon
9 — Pron. pers. - Gros serpent. - Manquer à partir, en parlant d'une arme à feu.
10 — Action de traîner. - Allez, en latin
11 — Voie ferrée. - Panneau de verre, pl
12 — Pron. pers. - Faire tort, nuire. - Point cardinal

VERTICAL

1 — Manière de penser, d'apprécier
2 — Choisie par la voix des suffrages. - Mammifère carnassier se nourrissant de poissons.
3 — Largeur d'une étoffe. - Chose exquise. - Coup de baguette
4 — Action de s'évader. - Contrat par lequel on cède un bien immeuble pour un prix et un temps déterminé.
5 — Nom générique de composés chimiques analogues à l'acétone. - Tableau, peinture.
6 — Symbole du tour, unité d'angle. - Nég. - Ondulation des cheveux.
7 — Pièce de métal recevant une roue à chacune de ses extrémités. - La première femme.
8 — Camp, armée. - Sénior. - Term. d'inf. - Term. d'inf
9 — Faire du tort. - Du verbe être
10 — Refuse d'avouer. - Manquer à faire ou à dire
11 — Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an. - Poème d'Hésiode.
12 — Remettre en son premier état. - Saint



LOUIS RIEL

héros ou rebelle

15e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

Enfin, le 16 décembre, la fameuse pétition fut prête, approuvée par les membres du Comité d'action élu à Red-Deer-Hill le 11 juillet, et signée par Andrew Spence et William Jackson, respectivement président et secrétaire de ce Comité. Aux demandes traditionnelles des métis: titres de propriété pour les terres occupées, attribution de terres nouvelles, gouvernement responsable, contrôle des ressources naturelles, réduction des taxes, votes au scrutin secret, représentation au Parlement fédéral; construction d'un chemin de fer jusqu'à la baie d'Hudson (5), on avait ajouté: un traitement plus libéral pour les Indiens. Mais il y avait aussi les doléances personnelles de Louis Riel, avec le rappel des injustices commises envers lui au Manitoba et de la dérobade des autorités quant à l'amnistie promise. La pétition fut envoyée à l'honorable Adolphe Chapleau, secrétaire d'Etat, qui en accusa réception.

Septembre était loin déjà, et Louis Riel ne semblait pas disposer à regagner la Montana, comme pourtant il s'était engagé.

C'est que, repris par ses chimères, il s'estimait plus que jamais l'homme providentiel chargé d'une mission surprenante. Quelle mission?... Elle prenait peu à peu consistance dans son esprit surmené et elle apparaîtrait bientôt au grand jour! N'avait-il pas tenu ces propos chez Moïse Ouellette, où il habitait maintenant avec sa famille depuis le 8 novembre, devant le père Vègreville, curé de Saint-Louis, en présence de son hôte de Jackson, de Nolin, de Dumont, de Napoléon Nault:

– Les prêtres se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas! Parce que, je pense, ils n'aiment pas trop en voir d'autres qu'eux exercer l'autorité! Mais il peut arriver que Dieu choisisse un homme qui ne soit pas prêtre pour réaliser ses plans. Cela s'est vu souvent, non? Eh bien! je vais vous apprendre quelque chose, mon père, Dieu m'a parlé, à moi, je suis son prophète! Seul, de tous les prêtres, Mgr Bourget l'a reconnu jusqu'à présent! Le christianisme est venu de Palestine à Rome, mais aujourd'hui le règne de Rome est fini! Et c'est le tour de l'Amérique! Mgr Bourget sera le pape du Nouveau Monde, et je serai son prophète!... Dieu m'a révélé tout cela, il y a longtemps déjà.

Si le père Vègreville ne répondit rien, il commença à penser que le chef métis perdait à nouveau la raison. Les autres le regardaient d'un air mi-dubitatif mi-admiratif, car ils avaient en lui une confiance aveugle. Après tout, oui, pourquoi ne serait-il pas prophète? Seul, Jackson restait assez perplexe. Mais à cette folie mystique, Louis Riel mêlait curieusement le souci de ses intérêts personnels. Seulement ceux-ci s'enflaient à leur tour démesurément. Le père André, qui voulait bien s'intéresser à la situation matérielle du chef métis, détermina D.-H. MacDowall, représentant du district de Lorne au Conseil territorial, à venir le trouver pour en discuter. Au cours de l'entretien, qui eut lieu le 22 décembre, Louis Riel n'hésita pas à parler d'une somme de 35,000 dollars – et même de 100,000 dollars – que le gouvernement lui aurait due! Dans son rapport au lieutenant-gouverneur Dewdney, MacDowall ramena modestement cette proposition d'indemnité à 3,000 ou 5,000 dollars. "Cela suffirait, disait-il, pour renvoyer la famille Riel de l'autre côté de la frontière." Car éloigner ce personnage encombrant était bien le souci dominant des autorités et de tous les gens en place, clergé compris. Au vrai, ils en avaient peur. Le père André était persuadé pour sa part que si Riel obtenait satisfaction, il ne ferait pas d'objection à regagner la Montana. En somme, il s'agissait à nouveau de l'acheter, mais cette fois au prix fort! Le missionnaire en écrivit de son côté au lieutenant-gouverneur le 7 janvier 1885, et revint à la charge le 21 janvier, puis le 6 février. Il disait que "si 35,000 dollars étaient une somme exorbitante, il ne fallait pas lésiner, car la paix les valait bien". MacDowall le 28 janvier insistait encore auprès de Dewdney, en parlant cette fois de 5,000 à 6,000 dollars. Le 2 février, il télégraphiait au lieutenant-gouverneur pour lui signaler que la tension montait chez les métis et le conjurer d'obtenir une décision du gouvernement.

Les métis, en effet, commençaient à s'impatienter sérieusement et à s'agiter un peu partout. Naturellement, Dewdney faisait suivre à Ottawa tout ce qu'il recevait; il n'avait pas hésité à écrire que "si la question des métis était arrangée pour l'hiver, tout rentrerait dans l'ordre; sinon, l'envoi de troupes dans le Nord-Ouest serait nécessaire".

Le 4 février, une communication de sir John MacDonald parvint enfin à Dewdney, l'informant qu'"une commission de trois membres serait chargée d'enquêter sur les réclamations des métis". C'était tout ce que le gouvernement avait trouvé pour mettre fin à une situation désormais explosive. Rien à propos de Riel. Le lieutenant-gouverneur, ignorant délibérément le chef métis, transmit l'information à... Charles Nolin! Ce qui mit Louis Riel en fureur.

Il s'écria, mi-tragique, mi-théâtral:

– Dans quarante jours, Ottawa aura ma réponse!

CHAPITRE VI

LA GRANDE RÉVOLTE

Le 24 février 1885, Louis Riel convoqua les métis du district de Lorne à une grande réunion à Batoche. Il leur donna connaissance du télégramme d'Ottawa, puis prononça une violente diatribe contre le gouvernement dont la carence était manifeste.

Mais puisque ledit gouvernement ne voulait pas l'admettre, lui, Louis Riel, comme un interlocuteur valable, il annonça qu'il abandonnait la lutte et qu'il allait retourner en Montana. Ce fut un beau vacarme. Les métis en trépignant, criaient de tous côtés:

– Non! non! reste avec nous!

Et le père Fourmond, qui se trouvait là, gagné par cette ambiance, faisait chorus!

– Si je reste, objecta Riel, vous ne craignez pas les conséquences?

– Nous les acceptons! clamèrent les métis.

Alors Louis Riel consentit à rester. Quelques jours plus tard il obtint un pareil succès à une réunion de métis anglophones à Prince-Albert. En annonçant son désir de quitter la Saskatchewan, Louis Riel était-il sincère? ou bien voulut-il estimer le degré de sa popularité et, par une attitude habile, se faire en quelque sorte plébisciter? Il est difficile de le dire. Cité comme témoin de l'accusation au procès de son cousin, Charles Nolin n'hésita pas à déclarer que "cinq ou six personnes avaient reçu mission de crier non! quand il serait question de son départ". Mais le rôle de ce personnage devait être alors si odieux qu'il est permis de mettre son témoignage en doute. Ce qui est certain c'est que l'allure imposante de Riel, son air intelligent, son regard pénétrant, le magnétisme de sa personne, son auréole de martyr et par-dessus tout la certitude de sa vocation religieuse, enthousiasmaient les métis, comme le dit si justement son meilleur biographe, le professeur George Stanley. Pour eux, il était un saint. Les prieres publiques de Riel, ses propos sentencieux émaillés de citations bibliques, ses prophéties annonçant le déclin de la Rome catholique et l'avènement d'une religion rénovée sous le sceptre de Mgr Bourget, habitacle du Saint-Esprit, ne pouvaient que les renforcer dans cette conviction. Gens simples et crédules, encore imprégnés, malgré leur christianisme, d'un reste de mentalité animiste, où les superstitions tiennent une si grande place, ils étaient prêts à tout accepter sans discussion de la part de leur prophète. Pour ces hommes à demi-Indiens, Louis Riel, plutôt que chef de guerre, était chef religieux, une sorte de chaman, c'est-à-dire celui qui est en relation directe avec Dieu. On conçoit que les prêtres catholiques se soient montrés assez réticents, d'autant plus qu'ils voyaient effectivement leur influence baisser chaque jour au profit de ce "prophète du Nouveau-Monde", comme Riel aimait à se proclamer lui-même.

(5) Cette ligne de chemin de fer ne devait être construite qu'en 1929. Elle relie Regina d'une part, et Winnipeg d'autre part, à Churchill, sur la baie d'Hudson, via Le Pas (Manitoba).

A suivre...

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Drainage de piste" seront reçues jusqu'à 3:00 p.m. HEURE de WINNIPEG le 4 mai 1972, pour: Drainage de piste à l'Aéroport de Gillam, Gillam, Manitoba.

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Régional des Approvisionnements, 301-391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur reçu d'un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25.00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

M.G. Hagglund
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

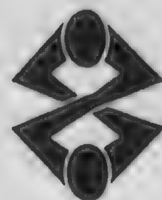
LE SYSTÈME MÉTRIQUE AU CANADA

Au cours des prochaines années, le Canada va graduellement adopter le système métrique. Ce changement touchera toutes nos activités journalières. Les cultivateurs parleront de quintaux à l'hectare au lieu de boisseaux à l'acre et la ménagère de grammes plutôt que d'onces. Pour le cultivateur, un boisseau de blé à l'acre deviendra 0,67 quintal à l'hectare.

Or, il importe de se familiariser tout de suite avec ce système. L'un des principaux avantages du système métrique réside dans sa simplicité. La conversion en unités plus grandes ou plus petites ne comporte que la multiplication ou la division par dix. Le mètre, unité de longueur de base, se divise en décimètres (dm), centimètres (cm) et millimètres (mm); en d'autres termes, en dixièmes, centièmes et millièmes de mètre, de sorte que: 10 décimètres: un mètre; 100 centimètres: un mètre; 1000 millimètres: un mètre. Si l'on monte dans l'échelle des mesures, les unités deviennent décamètres (dam), hectomètres (hm) et kilomètres (km). Un décamètre: 10 mètres; un hectomètre: 100 mètres; un kilomètre: 1000 mètres.

Pour les surfaces, un hectare (ha) est un carré dont les côtés mesurent 100 mètres de longueur. Pour la mesure du volume, l'unité de base est le mètre cube (m3). On a donc: 1000 litres: 1 m3, 100 décalitres: 1 m3, 10 hectolitres: 1 m3. Par exemple, pour les récoltes et les semailles, 89 litres à l'hectare valent approximativement 1 boisseau à l'acre. En pratique, l'unité de poids de base, en mesures métriques, est le kilogramme (kg), qui vaut 1000 grammes (g). On a donc: 1 tonne: 1000 kilogrammes, un quintal: 100 kilogrammes, 10 quintaux: 1 tonne métrique.

Lorsque le système métrique sera universellement appliqué, tous les aspects de la vie de tous les jours seront touchés. Plutôt que de compter en boisseaux à l'acre, l'agriculteur devra s'habituer à compter en quintaux métriques à l'hectare. La ménagère, dans sa cuisine, mesurera en grammes et non en onces. Par exemple, une tasse ne vaudra plus 8 onces de sucre cristallisé mais 225 grammes; de même, une cuillerée à thé de poudre de levain vaudra 5 grammes. Dans la mesure des liquides, une tasse vaut un peu moins d'un quart de litre; un demi-litre vaut un peu moins d'une chopine (2 onces de moins). Notre échelle de température sera également différente. Par exemple, un four sera très chaud à 230o C; alors qu'aujourd'hui il l'est à 450o F. La température normale du corps sera de 37oC.



sportstoto et les sportifs

Kristina von Hlatky

L'association canadienne de cyclisme a annoncé que le club Winnipegois organisera les épreuves préliminaires olympiques (les 11 et 12 juin) et le championnat canadien du 14 au 16 juillet. Les cyclistes les plus admirés du Canada y participeront—entre autres Jocelyn Lovell de Toronto qui a gagné une médaille d'or aux jeux "Commonwealth".

Les lundi et jeudi, 10 et 13 avril, des courses sur rouleaux se sont déroulées au centre Polo Park à 19 h 00. Il s'agit de balancer la bicyclette de course sur des rouleaux d'acier poli (mesurant 18 pouces de diamètre) et faire tourner les rouleaux en pédalant. Les cyclistes atteignent des vitesses de 80 et même de 100 milles à l'heure. Au cours de ce spectacle extraordinaire la vitesse du cyclisme est dramatisée par le sifflement perçant de l'acier et par l'effort du cycliste de garder l'équilibre. En même temps ce genre de cyclisme sert d'excellent extraînement aux athlètes pendant les mois d'hiver.

Lundi ce fut Louis Corbeil qui gagna les épreuves préliminaires — hommes 500 mètres et 2,500 mètres; Randy Vogt celles des jeunes; et Mlle Pepi McVeigh gagna les épreuves femmes, 500 mètres et Madame June McVeigh celles des femmes 2,500. Les finales jeudi soir, ayant une assistance plus importante, furent bien impressionnantes. Louis Corbeil, le jeune athlète, qui représenta le Canada aux jeux internationaux à Barbados l'an dernier, a battu son record provincial. Jeudi soir Corbeil finit l'épreuve 2,500 (hommes) en 1'57.7" ! Il gagna également l'épreuve 500 mètres. Randy Vogt fut premier dans les épreuves de jeunes et Madame June McVeigh, championne de la division féminine manitobaine 1971, gagna le titre des femmes. Suivant les épreuves, les athlètes ont invité les curieux de l'assistance de braver "un tour" sur les bicyclettes perchées sur les rouleaux. Quelques jeunes gens ont bien voulu essayer mais les filles furent trop timides.

Le printemps s'amène doucement et ainsi la saison baseball. L'association de baseball mineur offre à toute personne intéressée l'occasion de suivre des cours pratiques pour entraîneurs et arbitres de baseball. Ces cours gratuits auront lieu selon les indications suivantes:

lundi le 24 avril, 715 Telfer
lundi le 1er mai, 210 Rita et
lundi le 8 mai, 271 avenue Cathédrale.

Il est souhaitable d'assister à tous les cours afin d'en profiter au maximum.

Si vous êtes plutôt tenté par le canot, le bureau de la récréation de la ville de Winnipeg vous propose dix leçons 'Le maniement et la sécurité en canot''. Pour les détails, se mettre en contact avec Konrad Zilsky à la Piscine Pan Am, composez 284-4030 après 17:00 h.

Attention les filles ! Le coordinateur d'une des divisions de L'association manitobaine de "soccer" mineur s'est chargé d'agir à la suite des demandes qu'il a eues des filles. Celles-ci se plaignent qu'actuellement il n'existe aucune ligue féminine de "soccer" au Manitoba. Le "soccer" a récemment gagné énormément de popularité parmi les participants féminins. Monsieur Archie Nunn, le coordinateur en question, est prêt à organiser des équipes de "soccer" pour femmes—pour tous les âges—et même pour celles d'entre nous qui ne connaissent pas encore ce jeu qu'il qualifie de "merveilleux". Pour lancer cette entreprise Monsieur Nunn vous invite à lui écrire pour vous renseigner davantage et pour participer à cet effort. (Monsieur Archie Nunn, 315, Nightingale Road, Winnipeg, Manitoba R3J 3G6). Une réunion est prévue dans l'après-midi, dimanche le 7 mai.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumissions pour Développement additionnel".

seront reçues jusqu'à 3:00 p.m. HEURE de WINNIPEG le 9 mai 1972, pour: Développement additionnel à l'Aéroport de Thompson, Man., incluant (a) Une couche en béton d'asphalte sur la piste 05-23: (b) Une extension en béton de ciment Portland sur la place de stationnement aérienne et revisions dispositifs de balisage lumineux d'aéroport: (c) La construction d'une route en gravelle, entre la place de stationnement aérienne et la piste 32 et dispositifs de balisage lumineux d'aéroport.

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Régional des Approvisionnements, 301-391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur reçu d'un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25.00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

M. G. Hagglund
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada



"Fais ce que tu veux pour ajuster l'antenne. Mais moi je te dis que c'est toujours NEW YORK et Chicago en semi-finale."

AVIS

Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4

AVEZ-VOUS QUITTÉ OU PERDU VOTRE EMPLOI?

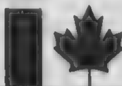
Chaque travailleur canadien a droit à l'assurance-chômage s'il remplit les conditions d'admissibilité. Une de ces conditions est que vous ayez perdu votre emploi sans que ce soit de votre faute. Si vous laissez votre emploi sans raison valable ou que vous êtes renvoyé pour inconduite, aucun bénéfice ne vous sera versé pour les trois premières semaines.

Vous aurez également à servir une période d'attente de deux semaines. Donc, aucun paiement ne vous sera dû pour les cinq premières semaines.

Vous devez cependant remplir immédiatement votre formule de demande de prestations. Sous la nouvelle Loi, vous ne pouvez servir vous-même cette période en attendant trois semaines avant de faire une demande de prestations.

Si vous avez des doutes, communiquez avec le bureau local de la Commission d'assurance-chômage.

3/12/M



Unemployment Insurance Canada
Assurance-chômage Canada

JOURNAL JEUNESSE

BONSPIEL DE CURLING

INSTITUT COLLÉGIAL ST-CLAUDE

Les 19 - 21 février a eu lieu à St-Claude un bonspiel de curling pour les étudiants de l'école secondaire. La température était très favorable et la participation des étudiants et de quelques professeurs en était autant. La plupart des parties ont été très excitantes vu que la plupart des participants éprouvaient leur première partie de curling. Même les parties de huit heures samedi matin ont été excitantes; la cause était sans doute le manque de sommeil de la part des joueurs. Cette fin de semaine a été très agréable pour tous, participants et spectateurs.

Voici les noms des premiers gagnants de chaque partie:

1ère partie	Skip -	Shirley Magne
	3e -	Gilbert Pineau
	2e -	Yvette Jacques
	Lead -	Ronald Le Gras
2e partie	Skip -	Louise Bruneau
	3e -	Don Chapman
	2e -	Evelyne Philippot
	Lead -	Janet Atkins
3e partie	Skip -	Elaine Durand
	3e -	Norbert Jacques
	2e -	Gisèle Martin
	Lead -	Bill Mitchell

Reportage: Evelyne Philippot
11e année



Premiers de la première partie: de gauche à droite. Ronald LeGras, Yvette Jacques, Gilbert Pineau, Shirley Magne.



Premiers de la deuxième partie: de gauche à droite. Janet Atkins, Evelyne Philippot, Don Chapman, Louise Bruneau.

VOYAGE-ÉTUDES À MONCTON

Un voyage-études organisé par la Société Franco-Manitobaine, du 25 mars au 1er avril, fut entrepris par quinze étudiants des trois écoles secondaires de la Division de la Montagne.

Evidemment nous étions tous ignorants de ce qu'était un voyage-études. C'est un phénomène nouveau pour notre génération. Ça existe depuis cette année seulement et cela est dû à l'initiative du directeur des activités jeunesse de la S.F.M., M. Hubert Gauthier.

Un voyage-études veut dire que des élèves de la province du Manitoba se rendent à un centre français à l'est du Canada. Nous allons là pour étudier la culture de nos voisins.

Les élèves qui ont eu le privilège de faire ce voyage au Nouveau-Brunswick sont: de l'Institut Collégial St-Claude, Robert Burgoyne, Thérèse Rosset, Shirley Magne, Lucille Poirier et Jean Allec; de l'Institut Collégial Notre-Dame, Denis Comte, Johanne Vigier, Monique Lesage, Michelle Cénérini et Suzanne Martel; de l'Institut Collégial Somerset, Monique Chanel, Evelyne Dufault, Jocelyne Labossière, Ginette Labossière et Beverly Lussier. Le groupe était accompagné de deux moniteurs, M. Gilles Bédard de St-Claude et Sr Corinne Chartier de Somerset.

Ce qui a le plus impressionné les jeunes de Somerset (si je puis parler pour Somerset) ce fut de rencontrer là-bas des gens sympathiques, accueillants et surtout des jeunes comme nous autres. Cependant les jeunes du Nouveau-Brunswick ont une caractéristique que nous ne voyons pas au Manitoba— ils sont fiers de leur culture française! Maintenant qu'ils nous ont éveillés et peut-être sensibilisés au fait français, nous espérons répandre notre enthousiasme dans notre école et peut-être aux autres jeunes des centres français du Manitoba.

Beverley Lussier
9e année
Institut Collégial Somerset



SOMMET '72

Sommet '72, un projet organisé par les 11 et 12e du Petit séminaire et qui fut une grande réussite.

Seize gars pleins de vie et d'amitié partent à la découverte d'une partie de l'ouest canadien. Ils profitent de l'occasion pour dévaler les pentes en ski. Cette aventure leur permet aussi de multiples rencontres fructueuses avec des gens venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. C'est ça Sommet '72.

Ce projet n'est pas qu'une petite entreprise; il demande un effort de tous les participants. D'abord pour recueillir des fonds, autrement la possibilité de faire un tel voyage aurait été presque nulle. Cela fut réalisé par la vente de tablettes de chocolat. Grâce en bonne partie à l'aide des plus jeunes du séminaire un fonds de huit cents dollars a été ramassé. Puis il a fallu organiser quelques équipes pour préparer des voitures, voir à la nourriture, à l'administration financière et à l'animation chrétienne. Avec des chefs responsables, la préparation roulait à pleine vitesse.

L'arrivée à Banff ne fut pas dans la meilleure température: brouillard et neige. Mais la journée suivante; quelle vue pittoresque! Il faut admettre que c'est plus accidenté que les plaines du Manitoba.

Il ne faut pas oublier les gens. Les gens sur les pentes de ski sont très amicaux, et ne se gênent pas de parler avec les autres. Ils contribuent beaucoup à faire de Banff un lieu enchanteur.

Notre voyage a eu aussi son côté comique. En route, un des gars, Normand Roy, sut comment amuser ses compagnons, n'est-ce pas Rex? Sur les pentes, Normand nous divertit aussi par sa façon de freiner: rentrer dans les bois. Il en est sorti sain et sauf, heureusement. Normand était un des six dont le ski se présentait comme une aventure nouvelle. En ski, René Massicotte et Roland Kirouac, les grands amis, s'embrassaient par plusieurs reprises lorsqu'un refusa de freiner. Quelle amitié formidable. Ah, il ne faut pas oublier Denis Champagne qui, bon skieur, freina trop vite et cassa son ski. Tu as eu une bonne marche, Denis. Voilà en résumé notre première journée de ski.

Après le souper il y eut la messe, le bain dans l'eau sulfureuse et enfin le lit. Les autres journées de ski ont été l'occasion d'améliorer la technique.

Vous comprenez qu'un tel voyage ne peut aller sans souvenir. Voici quelques impressions de différents gars: Georges Kirouac exprime "Je GARDERAI TOUJOURS en moi le souvenir des joies qu'on a eues sur les pentes, ensemble." Notre cher Normand Roy retient: "Le souvenir d'une amitié qui s'est accrue grandement." "Je retiens le plaisir et l'union que le groupe a vécu durant les six jours du voyage", écrit René Massicotte. "La sensation de descendre les pentes, l'aventure de parcourir de nouvelles pistes", c'est ce que Cyril Parent retient de son voyage.

Le but du voyage fut réalisé pleinement. Les gars admirèrent de pittoresques paysages: ils rencontrèrent d'autres personnes; en somme, ils ont découvert un nouveau coin du Canada. Aucun n'a regretté cette aventure.

Léo CHARRIÈRE
Petit Séminaire





Yvon Duhamel

22,000 personnes témoignent

Il neigeait... une tempête semblait vouloir s'élever. Le 27 février une foule de 22,000 personnes se rendait à Beauséjour afin de savoir qui remporterait les trophées et bien entendu pour savoir qui serait le grand champion dans le secteur des courses d'autos-neige de 1972.

Comme à toute autre course, on y voyait des professionnels de toutes régions et aussi des amateurs manitobains qui se classifiaient. Avant l'ouverture des courses, je suis allé bavarder avec mes deux amis québecois; Yvon Duhamel et Gaston Ferland. Je leur demandai s'ils croyaient gagner toutes les courses; ils me répondirent qu'ils pensaient bien gagner les courses avec les grosses machines mais ils se demandèrent ce qu'ils feraient avec les 292cc aux 440cc. Ils avaient un peu peur de perdre celles-ci... Comme vous devez savoir Yvon Duhamel et Gaston ainsi que Connie Lucko de Beauséjour font partie du "Can-Am Snowmobile Racing Team" de la compagnie Bombardier. Connie ne pouvait participer car elle s'était fêlé la clavicule à une course à Emo en Ontario.

Les courses débutèrent à 13 h 30 par les semi-finales. Le tout se déroula pendant ce même après-midi. A 14 h 20 Gaston Ferland gagna la course finale dans le secteur 650cc avec son Ski-Doo Blizzard. Dave Shack de Beauséjour arriva en deuxième chauffant également un Ski-Doo.

A 15 h 00, les finales pour les 340cc commencèrent. Larry Coltom de Thief River Falls, Minnesota gagna avec son Artic Cat, suivi immédiatement par Leroy Lindblad de Roseau, Minnesota et le troisième fut Gaston Ferland.

A 15 h 20 on put assister à la course des 292cc. Larry Coltom arriva en première place, Gaston Ferland en deuxième et Yvon Duhamel en troisième.

A 16 h 20 c'est la course des 440cc. Larry Coltom arriva en première place suivi par Yvon Duhamel qui le suivait de très proche.

A 16 h 40 c'est la course de la journée qui commence. Les 800cc partirent... Dès le début Yvon prit le devant suivi par Gaston Ferland. Ils firent les dix tours de la piste; et Yvon arriva en première place, naturellement avec un Ski-Doo, suivi par son compagnon, Gaston Ferland. En troisième place fut Dave Shack qui chauffait un Ski-Doo. Bombardier fit merveille encore une fois à Beauséjour.

De plus en plus, le sport d'autos-neige est reconnu dans notre province. C'est merveilleux de voir comment ce sport a progressé dans quelques années.

Fernand GAGNON
Institut Collégial de St-Pierre



Gaston Ferland

POÉSIE

Jour de nuit
Solitude nous réunit
Vie tu me nuis
Je ne cherche autrui
Je pourris en solitude
Tu entends mon cri de détresse
Ma petite flamme t'as réchauffé
Ami tu es éternel
Que peu de mots ont changé
Une vie étroite et retenu
Merci J.C.
Je veux t'être fidèle.

QU'EST-CE QUE L'AMOUR

Est-ce une chose merveilleuse?

Est-ce le lien qui garde l'homme et la femme ensemble dans le mariage?
Alors pourquoi se divorcent-ils?

Si c'est ce qu'une mère ressent pour son enfant qui n'est pas encore né;
Alors pourquoi a-t-elle un avortement?

Si c'est ce qu'un homme ressent pour son pays;
Alors pourquoi se révolte-t-il et assassine-t-il ses compatriotes?

Si c'est ce qu'un homme ressent pour son concitoyen;
Alors pourquoi le laisse-t-il mourir de faim?

Si c'est ce qu'un homme ressent pour lui-même;
Alors pourquoi se détruit-il avec la drogue et l'alcool?

Je crois que l'amour est plus que ça ...

L'amour est quelque chose de grand.

Gisèle Guénette, 14 ans
St-Lazare, Man.

POUVEZ-VOUS ME DIRE

Pouvez-vous me dire pourquoi naître?
Pouvez-vous me dire pourquoi vivre?
Pouvez-vous me dire pourquoi mourir?
Pouvez-vous me dire pourquoi la famine existe?
Pouvez-vous me dire pourquoi les "hippies"?
Pouvez-vous me dire pourquoi il y a du préjudice?
Pouvez-vous me dire où est la paix et la liberté?
Pouvez-vous me dire la cause de la guerre?
Pouvez-vous me dire pourquoi on aime?
Pouvez-vous me dire pourquoi on hait?
Pouvez-vous me dire qui me parle?
Pouvez-vous me dire si quelqu'un m'écoute?
Pouvez-vous me dire si quelqu'un est là?
Pouvez-vous me dire qui je suis si nous avons encore du temps?

Gisèle GUENETTE
St-Lazare, Manitoba



Ginette Fouasse interprète la chanson thème "Voyage vers l'inconnu".

LA VIE
voyage vers l'inconnu

C'est le 10 mars 1972 qu'eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes, la Boîte à Chansons: "La Vie... Voyage Vers l'Inconnu". Plus de cinq cents personnes remplirent la salle paroissiale. Les deux maîtres de cérémonies, Jocelyne Deroche et Gérard Lesage, guidèrent les spectateurs le long du chemin vers l'Inconnu. Au cours de cette soirée, vingt-cinq chanteurs de la région de la Montagne divertirent l'auditoire. En plus de ces jeunes talents, on remarquait deux invités: Roger Rey de Haywood et Marcel Gosselin de St-Boniface. Le décor captivant contribuait à l'atmosphère du spectacle.

Tous les gens présents jouirent de cette soirée autant que les organisateurs et les participants eurent de plaisir et de satisfaction à la préparer.

Comité de la Boîte à Chansons

Voyage-Étude – St-Claude

Le 25 mars à 3 heures de l'après-midi, 5 jeunes de St-Claude prenaient l'avion en direction de Moncton, Nouveau-Brunswick. Ils doivent étudier le fonctionnement d'une école de plus de deux mille élèves.

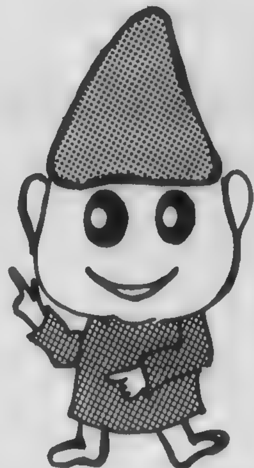
Cette étude est faite en vue d'un meilleur fonctionnement de notre école et notre conseil étudiant. Nous voulons souhaiter un bon voyage à M. Gilles Bédard, professeur; Mlles Shirley Magne, Lucille Poirier et Thérèse Rosset ainsi qu'à Messieurs Robert Burgoyne et Jean Allec.



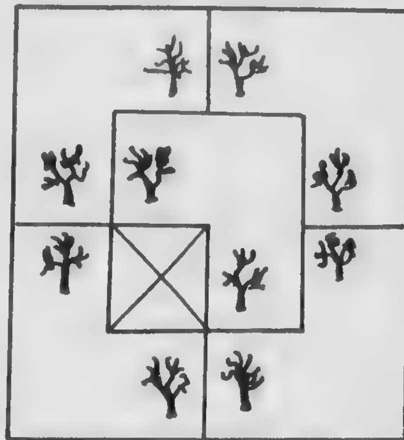
Le Petit Coin

Chut... C'est un secret...! Tu sais que la Fête des Mères approche très vite... ce sera le 14 mai. Aimerais-tu faire des souhaits à ta maman? Envoie-moi quelques mots et je les ferai paraître. Fais le vite... avant le 30 avril.

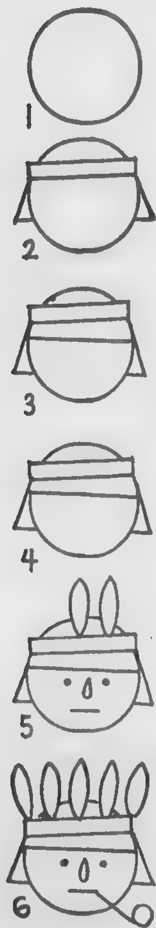
Bicolo



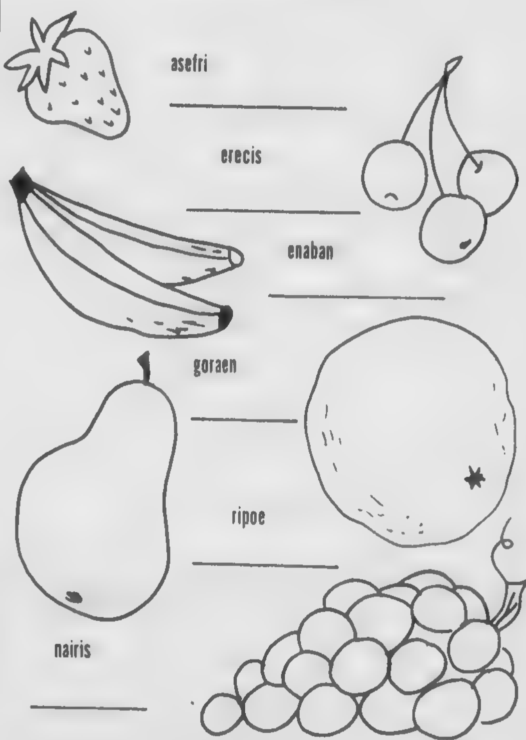
Solution : LE PARTAGE



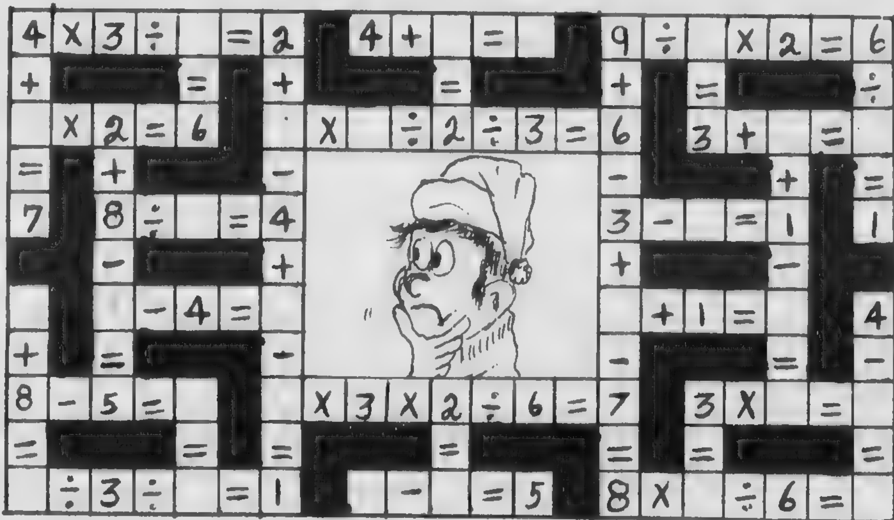
Le Chef Indien



RÉPONSE : LIVRAISONS :
1 heure (Ex.: 1ère livraison 5:00 p.m.; 2e livraison à 5:30 p.m.; 3e livraison à 6:00 p.m.



YVES DEMANDE À PASCAL:
"AIMERAIS-TU MIEUX ÊTRE UN POLICIER À PIED, OU POLICIER EN MOTO?
-POLICIER EN MOTO, ÉVIDEMMENT.
-POURQUOI ?
-MAIS POUR ME SAUVER PLUS VITE QUAND JE VERRAIS DES BANDITS.

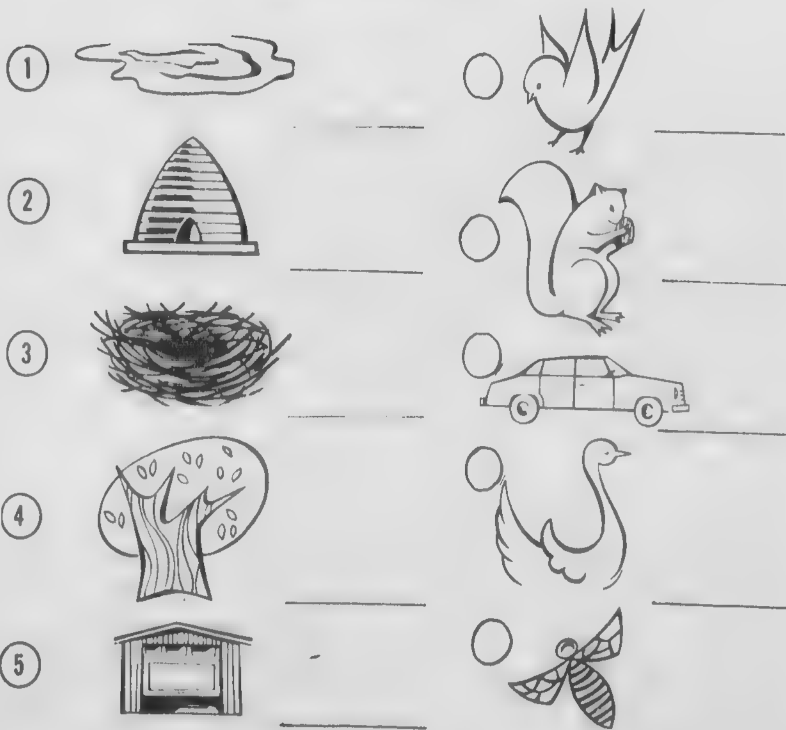


Luc est vraiment embêté par ce problème.
Aide-le en remplissant les cases vides avec les chiffres de 0 à 9
Bonne Chance !



DECOUPE ET COLLE

PAUVRE TIGRE COUPÉ EN TROIS
PEUX-TU LE REMETTRE SUR PATTES ?



ASSOCIATION DE CONNAISSANCES

1. Indique dans les cercles, le numéro qui correspond à l'image.
2. Ecris le nom de chaque chose.

L'ONCLE JULES PART POUR UN LONG VOYAGE MAIS, MAIS, MAIS... SON NEVEU A DÉCHIRÉ SA CARTE DU MONDE, PEUX-TU L'AIDER À RECONSTITUER LE NOM DES PAYS?




● 1-F 2-E 3-H 4-G
5-D 6-B 7-C 8-A

Sais-tu deviner

LIVRAISONS : Tu travailles à l'épicerie et c'est toi qui fais les livraisons pour Bicolo. Il te donne trois paquets à livrer et il veut que tu les livres à chaque demi-heure. Combien de temps mettras-tu à faire tes trois livraisons?

BONBONS : Combien coûteront 19 bonbons si le prix est de 12¢ la douzaine?

Pouding au Riz ultra-facile.



il me faut :

INGREDIENTS:
1-2 tasse de riz long, non cuit.
(jamais de riz "minute" pour cette recette).
4 tasses de lait.
1 tasse de sucre.
1 cuillerée à thé de vanille.

TEMPS:
cuisson: 2 1-2 heures.

RECIPIENT:
Un plat en pyrex allant au four.

FOUR: 250 degrés F.

quoi faire:

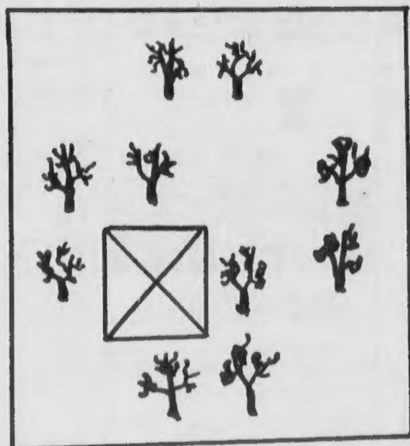
1) J'allume le four.
2) Dans le plat, je mets ensemble: le riz, le lait, le sucre, la vanille.
3) Je brasse une seconde avec une fourchette. Je mets au four, sans couvrir.
4) ATTENTION! Au bout d'une demi-heure, je brasse encore une fois.
5) Et encore une demi-heure après, si j'y pense.

ENSUITE, JE N'Y PENSE PLUS

— Dans ce dessert, le lait n'est pas tout absorbé, mais il est parfumé à la vanille et forme une sauce délicieuse pour le pouding au riz.

— Je peux servir le pouding chaud, ou refroidi, seul ou avec du sucre brun, des confitures ou du sirop.

petit problème



"LE PARTAGE"

Un cultivateur mourut en laissant cinq fils. D'après son testament, sa propriété sur laquelle il y avait dix arbres, devait être partagée également entre chacun de ses enfants, sauf la maison, destinée à rester indivisible entre eux. Chaque fils avait droit à 2 arbres et à un terrain égal à celui des autres, tant sous le rapport de la dimension que sous celui de la forme.

SOLUTION : sur l'autre page.

RÉPONSE : BONBONS : 19¢.

OHE BICOLO SALUE LES AMIS DE SON CLUB

158. *Carole Tétreault, Transcona, Man.*
159. *Robert Tétreault, Transcona, Man.*
160. *Lise Delaquis, St-Boniface, Man.*
161. *Liette Préjet, St-Boniface, Man.*
162. *Darryl Ladychuk, St-Pierre, Man.*
163. *Joël LaRoche, St-Malo, Man.*
164. *Réjean LaRoche, St-Malo, Man.*
165. *Marie-Claire Granger, Stead, Man.*
166. *André Poitras, Montréal, Québec*
167. *Louise Arnaud, St-Boniface, Man.*
168. *Jacqueline André, St-Boniface, Man.*
169. *Léon Vincent, St-Boniface, Man.*
170. *Rosaire Lemoine, Ste-Agathe, Man.*
171. *Marc Collet, St-Claude, Man.*
172. *Norbert Collet, St-Claude, Man.*
173. *Mireille Collet, St-Claude, Man.*
174. *Jacqueline Desautels, St-Pierre, Man.*
175. *Pierrette Lavallée, St-Jean-Baptiste, Man.*
176. *Paulette Lavallée, St-Jean-Baptiste, Man.*
177. *Bryan Desautels, St-Pierre, Man.*
178. *Mona Comeau, St-Pierre, Man.*

Gagnant du 19 avril
No 513 – David Catellier, 11 ans
St-Pierre, Manitoba

petit test

Êtes-vous craintif ?

Etre craintif ce n'est pas nécessairement être peureux. Certains enfants qui sont un peu craintifs sont très capables, en effet, de devenir très courageux dans des circonstances qui en valent la peine. Vous voyez ce que je veux dire? Alors répondez à ces quelques questions et vous saurez si vous êtes craintif.

	OUI	NON
1—Préférez-vous risquer la bagarre avec un camarade plutôt que de céder!		
2—Choisissez-vous vos amis parmi les plus costauds afin qu'ils puissent vous protéger et vous défendre au besoin?		
3—Quand vous vous couchez, pensez-vous quelquefois qu'il peut y avoir quelqu'un caché sous le lit?		
4—Vous promenez-vous sous l'orage malgré le tonnerre et les éclairs?		
5—Certaines bêtes comme les souris, les araignées, les chauve-souris vous font-elles fuir bien qu'elles ne représentent pour vous aucun danger?		
6—Quand vous avez une petite indisposition, avez-vous peur d'être très malade?		
7—Les gens qui parlent fort se font-ils plus facilement obéir de vous?		
8—A l'école, est-ce que cela vous gêne de monter au tableau pour réciter votre leçon, même si vous la savez parfaitement?		
9—Aimez-vous le sport, la natation, le ski, etc...?		

Marquez un point chaque fois que vous avez répondu "oui" à l'une des questions suivantes: 1, 4, 9.

Un point également pour "non" à: 2, 3, 5, 6, 7 et 8.

— Si vous avez plus de 6 points vous êtes hardi et même probablement téméraire.

— Entre 3 et 6 points, vous craignez certaines choses et vous n'avez pas peur de certaines autres... comme tout le monde en somme.

— Moins de 3 points vous êtes non seulement craintif mais probablement un peu timide.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: __________ Grade: __________



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel...

avocats-notaires

A LOUER

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

A LOUER

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

A LOUER

A LOUER

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

A LOUER

ophtalmologue

A LOUER

Avez-vous PENSÉ à annoncer dans LA LIBERTÉ ?

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

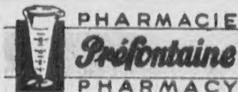
Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

optométristes


Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

A LOUER

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

à votre service...

électriciens

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise – Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

peintres

La Rénovation et Décoration économiques
Peinture, tapisserie, tuiles céramiques.
Tél.: 233-6746 - B.P. 53
287, rue Taché
R2H 3B8


NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
' Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

A LOUER

coiffeurs


El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

A LOUER

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers


LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André – 256-3340

plombiers

A LOUER

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

divers

A LOUER

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction
- création
- imprimerie
- Xerox
- secrétatiat

Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION
RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Rue De la Morénie. Logis de 3 pièces, complètement meublé. Pour couple. Libre le 1er mai. Prix $90.00. Composer: 233-1773 ou, le soir, 233-5874.
2-168-JNO

Logis de 3 pièces, complètement meublé. Libre le 1er mai. Composer: 233-7571.
3-169-4 C

Logis de 2 pièces, complètement meublé. Eau chaude et froide. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
3-172-5 C

Boul. Provencher. Une ou deux chambres meublées, pour jeunes hommes qui travaillent. Libre le 1er mai. Composer: 233-5268.
3-176-5 C

Logis de 3 pièces sur la rue Langevin. Composer: 247-7197.
3-178-3 C

A SOUS-LOUER. Appartement meublé (2 chambres à coucher si possible) durant les mois de juin, juillet et août. Pour renseignements, composer: 218-463-1365 (bureau); 218-463-2610 (maison) à frais virés, ou écrire à Dr et Mme Wilfrid Pinsonneault, 307, Centre St. E., Roseau, Minn. 56751
47-129-11 P

à vendre

Poulets d'une journée ou de quelques semaines maintenant disponibles — "Fisher layers", poulets à griller et poulets de races croisées. A termes. Morris Valley Hatcheries. Tél.: 746-2776.
2-166-3 C

Automobile Pontiac 1965. Quatre portes, 6 cylindres, 4 pneus récemment achetés et de très bonne qualité. Le tout en très bon état. Vient de subir une vérification complète. Composer: 247-8283 après 6 heures.
3-170-3 C

FERME A VENDRE

Une aubaine. Quitte la province et doit vendre. 320 acres, ferme mixte. District laitier français. Maison moderne, 2 bonnes étables, eau courante. $29,900 ou offre la plus rapprochée. L. Ternent, St-Claude, Man.
3-170-4 C

agents d'immeubles

AV. BURROWS

$18,500. Duplex, 2 logis. Celui du 2e complètement meublé. Soubassement à la grandeur. Garage. En très bon état. Appelez Claude Bouchard.

RUE JEANNE D'ARC.
$25,900. Maison de revenu, 2 suites. Hypothèque privé à 8 p.c. au montant de $14,000. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

RUE AULNEAU

Immeuble de 3 logis. Pour plus d'information, appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL - $9,900

Maison de 2 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur, laveuse, tapis au salon et antenne de télévision. Appelez Claude Bouchard.

ST-BONIFACE

Joli bungalow. 3 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon, salle de récréation. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD

Rue Hillcrest. Grande maison avec deux logis. Réfrigérateurs, poêle, laveuse et sécheuse inclus. Toute remise à neuf. Plein prix: $23,700. Revenu mensuel: $250. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Hill. Maison de 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. En très bon état. Beau grand lot. Appelez Claude Bouchard.

ST-NORBERT

Rue St-Pierre. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Une chambre supplémentaire au soubassement. Plein prix: $22,900. Appelez Nap. Gagnon.

Saviez-vous qu'un dépôt maintenant peut vous réserver une maison pour la fin des classes? Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

FIDELITY TRUST À VENDRE

ST-VITAL — $24,900

Rue Essex. Bungalow de 4 ans. 3 chambres à coucher, belle salle de récréation, garage et auto-port. Grand lot avec beaux arbres. Près de tout. Venez le visiter le plus tôt possible. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-PIERRE, MAN.

"Auto Body Shop" de 4 ans. Dans village prospère. Sur grand lot de 110' x 227'. Chiffre d'affaires de l'an dernier: $45,000. Equipement complet et moderne. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

RUE DES MEURONS

Bungalow en stuc, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE
Grande maison de 11 pièces. Chauffage: eau chaude. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements de 4 logis plus magasin, restaurant et salon de barbier. Bon revenu. Comptant requis: $14,000.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

divers

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT. Dame ou demoiselle sérieuse pouvant prendre pleine responsabilité d'un foyer au Parc Windsor. Fillette de 8 ans et mère invalide. La personne devra pouvoir demeurer chez employeur. Bon salaire. Composer: 256-4589.
3-177-JNO

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE CENTRE

Construction de brique. 4 ans. 14 logis de 1 chambre à coucher. Complètement loués. Réfrigérateurs et poêles, etc. Revenu mensuel: $1,750. Dépenses annuelle: environ $5,100. 1ère hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis: environ $20,000. Propriétaire considérerait porter une 2e hypothèque à 9 p.c.

RUE A CIRCULATION DENSE

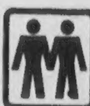
Restaurant licencié. Toutes les boissons. Salle à cocktail, etc. Peut asseoir 97 personnes. Revenu annuel: environ $100,000. Prix : $45,000. Propriétaire considérerait porter 1ère hypothèque. Toute autre information sera donnée sur demande.

CENTRE DE LA VILLE

Garage. Inclus propriété. Equipement complet. Essence. Commerce établi depuis un bon nombre d'années. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE CENTRE
Immeuble de 11 logis: 3 1/2 pièces, 1 chambre à coucher. 10 ans. Air conditionné. Revenu mensuel: $1,366. Toutes autres informations seront donnés sur demande.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845



PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorént.
Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 3-174-7 P

MESDAMES
Poils faciaux enlevés
pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes



Sans danger! Proprement

DERMIC INSTITUTE
400 Boyd Building
388, avenue Portage
Winnipeg 1 - 942-4110

LE PATRON



PRIX 75 ¢.

— Ajoutez 15 ¢ pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à: Marian Martin Dept., La Liberté, 60, Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

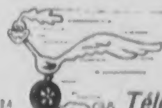
ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A votre service... (suite)

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247 8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J OH3

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud **Tél: 256-5869**

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie

ST-VITAL — $13,500 — Bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. $600 comptant. $130 P.I.T. par mois. Appelez Madeleine Savard, rés.: 233-2390.

AV. ELLESMERE — $9,500 — Bungalow de 2 chambres à coucher près rue Des Meurons. Requiert un peu de décoration. Taxes: $149. Faites-nous une offre. Appelez Lucien Nault, rés.: 247-5966.

LORETTE — 10 ans. Cette jolie maison de 4 chambres à coucher est non seulement spacieuse mais très bien située sur une acre de terrain. Pour plus de détails demandez Hubert Comte: 247-8958.

ILE-DES-CHENES — $33,900

Une véritable perle ! 4 immenses salles de bains, 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, garage double, etc. Il faut la voir pour le croire. Pour visiter appelez Hubert Comte : 247-8958.

PARC WINDSOR — Attrayante maison de quatre chambres à coucher. A niveaux variés. Salon en L avec tapis mur à mur. Grande cuisine avec beaucoup d'armoires et salle à manger. Salle de récréation très bien décorée. Hypothèque de 6 1/2 p.c. Pour plus de détails appelez Lucien Nault, Rés.: 247-5966.

ILE-DES-CHENES — Ultra moderne. Appelez Hubert Comte: 247-8958.

RUE NOTRE-DAME — 4 chambres à coucher, 1 1/2 étage. Taxes basses. Prix: $10,500. Appelez Aline Danis.

FORT GARRY — Comptant: $1,000. 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Jolie maison bien située. Prix: $15,900. Appelez Lucien Nault, rés.: 247-5966.

DE TOUS LES COTES DE LA VILLE. Allant de 18 à 64 milles. Pour plus de détails appelez notre expert en fermes agricoles, Hubert Comte, rés.: 247-8958.

PRES DE L'ECOLE LACERTE — Cherry Crescent. Maison moderne de 3 à 4 chambres à coucher. Près de tout. Salle de récréation, deux baignoires. Appelez Maurice Péloquin, rés.: 233-5630.

RUE TACHE — 4 chambres à coucher. Ultra moderne, spacieuse. Bonne maison de 23 ans. Salle de récréation des plus complètes que vous ayiez vue. Pour visiter appelez Maurice Péloquin, rés.: 233-5630.

RUE MORIER — Charmant bungalow de deux chambres à coucher. Nouvellement redécoré avec goût. Lot de 50 pieds avec plusieurs grands érables. Chauffage au gaz. Prix: $13,500. Pour visiter appelez Maurice Péloquin. Rés.233-5630.

ST-VITAL — FIFTH AVE. Bungalow de deux chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de bains au soubassement. Lot paysagé avec garage. $600 comptant et balance à termes si désiré. Pour plus de détails appelez Mme Danis.

SERVICE "Multiple Listing"

Suite de la page 4

de prendre de l'alcool même si on prend ces tablettes.

"Il est évident que celui qui a pris quelques tablettes et quelques verres ne devrait pas conduire un véhicule. Cependant, les gens ne comprennent pas, en général, qu'il est très dangereux de combiner les drogues et l'alcool", a dit M. Farmer.

De toutes façons, si on appartient à l'une des catégories mentionnées plus haut, il vaut mieux réduire sa consommation d'alcool. Peut-être au lieu de se limiter à un verre par heure, selon la règle générale prescrite par le Conseil canadien de la sécurité, faudrait-il se limiter à un verre toutes les heures et demie ou deux heures.

"Un verre" équivaut à 12 onces de bière, une once et demie d'alcool ou trois onces de vin non fortifié.

"Certaines personnes ne devraient pas boire du tout,, a ajouté M. Farmer.

"Si elles conduisent, les résultats peuvent être désastreux.

"Il faut se rappeler la responsabilité qu'assume le conducteur envers ses passagers, les piétons et les occupants des autres voitures. Le conducteur est vraiment "le gardien de son frère."

LE CONSEIL CANADIEN
DE LA SECURITE

ALLARD - PELLETIER

M. et Mme Charles Allard sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Yvonne-Denise, à M. Philippe Arthur Pelletier, fils de Marguerite Pelletier et de feu M. Napoléon Pelletier de St-Boniface.

Le mariage aura lieu le samedi 13 mai, à 19.00 heures à la Cathédrale de St-Boniface, av. Cathédrale.